

**Documents d'Etude de la Formation Léon Lesoil
n°1 – Septembre 2010**

Port du foulard, laïcité, féminisme et antiracisme

G. Achcar, C. Samary, N.T. Andersen, LCR



**Formation Léon Lesoil asbl.
20 rue Plantin 1070 Bruxelles**

Dix thèses. Marxistes et religion, hier et aujourd'hui

Par Gilbert Achcar

1. L'attitude théorique («philosophique») du marxisme classique en matière de religion combine trois dimensions complémentaires, que l'on trouve déjà en germe dans l'Introduction à De la critique de la philosophie du droit de Hegel du jeune Marx (1843-1844) :

- d'abord, une critique de la religion, en tant que facteur d'aliénation. L'être humain attribue à la divinité la responsabilité d'un sort qui ne lui doit rien («L'homme fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme.»); il s'astreint à respecter des obligations et interdits qui, souvent, entravent son épanouissement; il se soumet volontairement à des autorités religieuses dont la légitimité se fonde soit sur le fantasme de leur rapport privilégié au divin, soit sur leur spécialisation dans la connaissance du corpus religieux.

- ensuite, une critique des doctrines sociales et politiques des religions. Les religions sont des survivances idéologiques d'époques révolues depuis fort longtemps : la religion est «fausse conscience du monde» ; elle l'est d'autant plus que le monde change. Nées dans des sociétés précapitalistes, les religions ont pu connaître - à l'instar de la Réforme protestante dans l'histoire du christianisme - des aggiornamentos, qui restent forcément partiels et limités dès lors qu'une religion vénère des «écritures saintes».

- mais aussi, une «compréhension» (au sens wébérien) du rôle psychologique que peut jouer la croyance religieuse pour les damnés/es de la terre. «La misère religieuse est, d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple.»

Ces trois considérants débouchent, au regard du marxisme classique, sur une seule et même conclusion énoncée par le jeune Marx : «Le dépassement (*Aufhebung*) de la religion en tant que bonheur illusoire du peuple est l'exigence de son véritable bonheur. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions sur sa condition, c'est exiger qu'il soit renoncé aune condition qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc, en germe, la critique de cette vallée de larmes, dont la religion est l'auréole.»

2. Pour autant, le marxisme classique n'a pas posé la suppression de la religion comme condition nécessaire et préalable de l'émancipation sociale (le propos du jeune Marx pourrait se lire: afin de pouvoir surmonter les illusions, il faut d'abord mettre fin à la «condition qui a besoin d'illusions»). En tout état de cause, tout comme pour l'État, pourrait-on dire, il ne s'agit pas d'abolir la religion, mais de créer les conditions de son extinction. Il n'est pas question de prohiber «l'opium du peuple», et encore moins d'en réprimer les consommateurs. Il s'agit seulement de mettre fin aux rapports privilégiés qu'entretiennent ceux qui en font commerce avec le pouvoir politique, afin de réduire son emprise sur les esprits.

Trois niveaux d'attitude sont ici à considérer :

* **Le marxisme classique, celui des fondateurs, n'a pas requis l'inscription de l'athéisme au programme des mouvements sociaux.** Au contraire, dans sa critique du programme des émigrés blanquistes de la Commune (1874), Engels a raillé leur prétention d'abolir la religion par décret. Sa perspicacité a été entièrement confirmée par les expériences du XXe siècle, comme lorsqu'il soutenait que «les persécutions sont le meilleur moyen d'affermir des convictions indésirables» et que «le seul service que l'on puisse rendre encore, de nos jours, à Dieu est de proclamer l'athéisme un symbole de foi coercitif».

* **La laïcité républicaine, c'est-à-dire la séparation de la religion et de l'État, est, en revanche, un objectif nécessaire et imprescriptible, qui faisait déjà partie du programme de la démocratie bourgeoise radicale.** Mais là aussi, il importe de ne pas confondre séparation et prohibition, même en ce

qui concerne l'enseignement. Dans ses commentaires critiques sur le programme d'Erfurt de la social-démocratie allemande (1891), Engels proposait la formulation suivante : «Séparation complète de l'Église et de l'État. Toutes les communautés religieuses sans exception seront traitées par l'État comme des sociétés privées. Elles perdent toute subvention provenant des deniers publics et toute influence sur les écoles publiques. » Puis il ajoutait entre parenthèses ce commentaire: «On ne peut tout de même pas leur défendre de fonder, par leurs propres moyens, des écoles, qui leur appartiennent en propre, et d'y enseigner leurs bêtises!»

* **Le parti ouvrier doit en même temps combattre idéologiquement l'influence de la religion.** Dans le texte de 1873, Engels se félicitait du fait que la majorité des militants ouvriers socialistes allemands était gagnée à l'athéisme, et suggérait de diffuser la littérature matérialiste française du XVIIIe siècle afin d'en convaincre le plus grand nombre.

Dans sa critique du programme de Gotha du parti ouvrier allemand (1875), Marx expliquait que la liberté privée en matière de croyance et de culte doit être définie uniquement comme rejet de l'ingérence étatique. Il en énonçait ainsi le principe: «chacun doit pouvoir satisfaire ses besoins religieux et corporels, sans que la police y fourre le nez». Il regrettait, en même temps, que le parti n'ait pas saisi «l'occasion d'exprimer sa conviction que la bourgeoise "liberté de conscience" n'est rien de plus que la tolérance de toutes les sortes possibles de liberté de conscience religieuse, tandis que lui [le parti] s'efforce de libérer les consciences de la fantasmagorie religieuse».

3. Le marxisme classique n'envisageait la religion que sous l'angle du rapport des sociétés européennes à leurs propres religions traditionnelles. Il ne prenait pas en considération la persécution des minorités religieuses, ni surtout la persécution des religions de peuples opprimés par des États oppresseurs appartenant à une autre religion. À notre époque marquée par la survivance de l'héritage colonial et par sa transposition à l'intérieur même des métropoles impériales - sous la forme d'un « colonialisme intérieur », dont l'originalité est que ce sont les colonisés eux-mêmes qui sont expatriés, c'est-à-dire «immigrés» - cet aspect acquiert une importance majeure.

Dans un contexte dominé par le racisme, corollaire naturel de l'héritage colonial, les persécutions de la religion des opprimé/es, ex-colonisé/es, ne doivent pas être rejetées seulement parce qu'elles sont «le meilleur moyen d'affermir des convictions indésirables». Elles doivent être rejetées, aussi et avant tout, parce qu'elles sont une dimension de l'oppression ethnique ou raciale, aussi intolérable que le sont les persécutions et discriminations politiques, juridiques et économiques.

Certes, les pratiques religieuses des populations colonisées peuvent apparaître comme éminemment rétrogrades aux yeux des populations métropolitaines, dont la supériorité matérielle et scientifique était inscrite dans le fait même de la colonisation. Mais ce n'est pas en imposant le mode de vie de ces dernières aux populations colonisées, contre leur gré, que sera servie la cause de leur émancipation. L'enfer de l'oppression raciste est pavé de bonnes intentions «civilisatrices», et l'on sait à quel point le mouvement ouvrier lui-même fut contaminé par la prétention bienfaitrice et l'illusion philanthropique à l'ère du colonialisme.

Engels avait pourtant bien mis en garde contre ce syndrome colonial. Dans une lettre à Kautsky, datée du 12 septembre 1882, il formula une politique émancipatrice du prolétariat au pouvoir, tout empreinte de la précaution indispensable afin de ne pas transformer la libération présumée en oppression déguisée.

«Les pays sous simple domination et peuplés d'indigènes, Inde, Algérie, les possessions hollandaises, portugaises et espagnoles, devront être pris en charge provisoirement par le prolétariat et conduits à l'indépendance, aussi rapidement que possible. Comment ce processus se développera, voilà qui est difficile à dire. L'Inde fera peut-être une révolution, c'est même très vraisemblable. Et comme le prolétariat se libérant ne peut mener aucune guerre coloniale, on serait obligé de laisser faire, ce qui, naturellement, n'irait pas sans des destructions de toutes sortes, mais de tels faits sont inséparables de toutes les révolutions. Le même processus pourrait se dérouler aussi ailleurs : par exemple en Algérie et en Égypte, et ce serait, pour nous certainement, la meilleure solution. Nous aurons assez à faire chez nous. Une fois que l'Europe et l'Amérique du Nord seront réorganisées, elles constitueront une force si colossale et un exemple tel que les peuples à demi civilisés viendront d'eux-mêmes dans leur sillage: les besoins économiques y pourvoient déjà à eux seuls. Mais par quelles phases de développement social et politique ces pays devront passer par la suite pour parvenir eux aussi à une structure socialiste, là-dessus, je crois, nous ne pouvons aujourd'hui qu'échafauder des hypothèses assez oiseuses. Une seule chose est sûre : le

prolétariat victorieux ne peut faire de force le bonheur d'aucun peuple étranger, sans par là miner sa propre victoire.»

Vérité élémentaire, et pourtant si souvent ignorée: tout «bonheur» imposé par la force équivaut à une oppression, et ne saurait être perçu autrement par ceux et celles qui le subissent.

4. La question du foulard islamique (hijab) condense l'ensemble des problèmes posés ci-dessus. Elle permet de décliner l'attitude marxiste sous tous ses aspects. Dans la plupart des pays où l'islam est religion majoritaire, la religion est encore la forme principale de l'idéologie dominante. Des interprétations rétrogrades de l'islam, plus ou moins littéralistes, servent à maintenir des populations entières dans la soumission et l'arriération culturelle. Les femmes subissent le plus massivement et le plus intensivement une oppression séculaire, drapée de légitimation religieuse.

Dans un tel contexte, la lutte idéologique contre l'utilisation de la religion comme argument d'asservissement est une dimension prioritaire du combat émancipateur. La séparation de la religion et de l'État doit être une revendication prioritaire du mouvement pour le progrès social. Les démocrates et les progressistes doivent se battre pour la liberté de chacune et de chacun en matière d'incroyance, de croyance et de pratique religieuse. En même temps, le combat pour la libération des femmes reste le critère même de toute identité émancipatrice, la pierre de touche de toute prétention progressiste.

Un des aspects les plus élémentaires de la liberté des femmes est leur liberté individuelle de se vêtir comme elles l'entendent. Le foulard islamique et, à plus forte raison, les versions plus enveloppantes de ce type de revêtement, lorsqu'ils sont imposés aux femmes, sont une des nombreuses formes de l'oppression sexuelle au quotidien - une forme d'autant plus visible qu'elle sert à rendre les femmes invisibles. La lutte contre l'astreinte au port du foulard, ou autres voiles, est indissociable de la lutte contre les autres aspects de la servitude féminine.

Toutefois, la lutte émancipatrice serait gravement compromise si elle cherchait à «libérer» de force les femmes, en usant de la contrainte non à l'égard de leurs oppresseurs, mais à leur propre égard. Arracher par la force le revêtement religieux, porté volontairement -même si l'on juge que son port relève de la servitude volontaire - est un acte oppressif et non un acte d'émancipation réelle. C'est de surcroît une action vouée à l'échec, comme Engels l'avait prédit : de même que le sort de l'islam dans l'ex-Union soviétique, l'évolution de la Turquie illustre éloquemment l'inanité de toute tentative d'éradication de la religion ou des pratiques religieuses par la contrainte.

«Chacun - et chacune - doit pouvoir satisfaire ses besoins religieux et corporels» - les femmes porter le hijab ou les hommes porter la barbe - «sans que la police y fourre le nez».

Défendre cette liberté individuelle élémentaire est la condition indispensable pour mener un combat efficace contre les diktats religieux. La prohibition du hijab rend paradoxalement légitime le fait de l'imposer, aux yeux de ceux et celles qui le considèrent comme un article de foi. Seul le principe de la liberté de conscience et de pratique religieuse strictement individuelle, qu'elle soit vestimentaire ou autre, et le respect de ce principe par des gouvernements laïcs, permettent de s'opposer légitimement et avec succès à la contrainte religieuse. Le Coran lui-même proclame: «Pas de contrainte en religion» !

Par ailleurs, et pour peu que l'on ne remette pas en cause la liberté d'enseignement, prohiber le port du foulard islamique, ou autres signes religieux vestimentaires, à l'école publique, au nom de la laïcité, est une attitude éminemment antinomique, puisqu'elle aboutit à favoriser l'expansion des écoles religieuses.

5. Dans un pays comme la France, où l'islam fut pendant fort longtemps la religion majoritaire des «indigènes» des colonies et où il est depuis des décennies la religion de la grande majorité des immigrés, «colonisés» de l'intérieur, toute forme de persécution de la religion islamique - deuxième religion de France par le nombre et religion très inférieure aux autres par le statut - doit être combattue.

L'islam est, en France, une religion défavorisée par rapport aux religions présentes depuis des siècles sur le sol français. C'est une religion victime de discriminations criantes, tant en ce qui concerne ses lieux de culte que la tutelle pesante, empreinte de mentalité coloniale, que lui impose l'État français. L'islam est une religion décriée au quotidien dans les médias français, d'une manière qu'il n'est heureusement plus possible de pratiquer contre la précédente cible prioritaire du racisme, le judaïsme, après le génocide nazi et la complicité vichyste. Un confusionnisme mâtiné d'ignorance et de racisme entretient, par médias

interposés, l'image d'une religion islamique intrinsèquement inapte à la modernité, ainsi que l'amalgame entre islam et terrorisme que facilite l'utilisation inappropriée du terme «islamisme» comme synonyme d'intégrisme islamique.

Certes, le discours officiel et dominant n'est pas ouvertement hostile; il se fait même bienveillant, les yeux rivés sur les intérêts considérables du grand capital français - pétrole, armement, bâtiment, etc. - en terre d'Islam. Toutefois, la condescendance coloniale à l'égard des musulman/es et de leur religion est tout autant insupportable pour elles et eux que l'hostilité raciste ouvertement affichée. L'esprit colonial n'est pas l'apanage de la droite en France; il est d'implantation fort ancienne dans la gauche française, constamment déchirée dans son histoire entre un colonialisme mêlé de condescendance d'essence raciste et d'expression paternaliste, et une tradition anticolonialiste militante.

Même aux premiers temps de la scission du mouvement ouvrier français entre sociaux-démocrates et communistes, une aile droite émergea parmi les communistes de la métropole eux-mêmes (sans parler des communistes français en Algérie), se distinguant notamment par son attitude sur la question coloniale. La droite communiste trahit son devoir anticolonialiste face à l'insurrection du Rif marocain sous la direction du chef tribal et religieux Abd-el-Krim, lorsque celle-ci affronta les troupes françaises en 1925.

L'explication de Jules Humbert-Droz à ce propos, devant le comité exécutif de l'IC, garde une certaine pertinence: «La droite a protesté contre le mot d'ordre de la fraternisation avec l'armée des Rifains, en invoquant le fait que les Rifains n'ont pas le même degré de civilisation que les armées françaises, et qu'on ne peut fraterniser avec des tribus à demi barbares. Elle est allée plus loin encore écrivant qu'Abd-el-Krim a des préjugés religieux et sociaux qu'il faut combattre. Sans doute il faut combattre le panislamisme et le féodalisme des peuples coloniaux, mais quand l'impérialisme français saisit à la gorge les peuples coloniaux, le rôle du P.C. n'est pas de combattre les préjugés des chefs coloniaux, mais de combattre sans défaillance la rapacité de l'impérialisme français.»

6. Le devoir des marxistes en France est de combattre sans défaillance l'oppression raciste et religieuse menée par la bourgeoisie impériale française et son État, avant de combattre les préjugés religieux au sein des populations immigrées.

Lorsque l'État français s'occupe de réglementer la façon de s'habiller des jeunes musulmanes et d'interdire l'accès à l'école de celles qui s'obstinent à vouloir porter le foulard islamique; lorsque ces dernières sont prises comme cibles d'une campagne médiatique et politique dont la démesure par rapport à l'ampleur du phénomène concerné atteste de son caractère oppressif, perçu comme islamophobe ou raciste, quelles que soient les intentions affichées ; lorsque le même État favorise l'expansion notoire de l'enseignement religieux communautaire par l'accroissement des subventions à l'enseignement privé, aggravant ainsi les divisions entre les couches exploitées de la population française - le devoir des marxistes, à la lumière de tout ce qui a été exposé ci-dessus, est de s'y opposer résolument.

Ce ne fut pas le cas pour une bonne partie de celles et ceux qui se réclament du marxisme en France. Sur la question du foulard islamique, la position de la Ligue de l'Enseignement, dont l'engagement laïque est au-dessus de tout soupçon, est bien plus en affinité avec celle du marxisme authentique que celle de nombre d'instances qui disent s'en inspirer. Ainsi peut-on lire dans la déclaration adoptée par la Ligue, lors de son assemblée générale de Troyes en juin 2003, ce qui suit: «La Ligue de l'Enseignement, dont toute l'histoire est marquée par une action constante en faveur de la laïcité, considère que légiférer sur le port de signes d'appartenance religieuse est inopportun. Toute loi serait soit inutile soit impossible. Le risque est évident. Quelles que soient les précautions prises, il ne fait aucun doute que l'effet obtenu sera un interdit stigmatisant en fait les musulmans. [...] Pour ceux ou celles qui voudraient faire du port d'un signe religieux l'argument d'un combat politique, l'exclusion de l'école publique n'empêchera pas de se scolariser ailleurs, dans des institutions au sein desquelles ils ont toutes chances de se trouver justifiés et renforcés dans leur attitude. [...]

[L'] intégration de tous les citoyens, indépendamment de leurs origines et de leurs convictions, passe par la reconnaissance d'une diversité culturelle qui doit s'exprimer dans le cadre de l'égalité de traitement que la République doit assurer à chacun. À ce titre, les musulmans, comme les autres croyants, doivent bénéficier de la liberté du culte dans le respect des règles qu'impose une société laïque, pluraliste et profondément sécularisée. Le combat pour l'émancipation des jeunes filles, en particulier, passe prioritairement par leur scolarisation, le respect de leur liberté de conscience et de leur autonomie : n'en faisons pas les otages d'un débat idéologique, par ailleurs nécessaire. Pour lutter contre l'enfermement

identitaire, une pédagogie de la laïcité, la lutte contre les discriminations, le combat pour la justice sociale et l'égalité sont plus efficaces que l'interdit.»

Dans son rapport du 4 novembre 2003, remis à la Commission sur l'application du principe de laïcité dans la République (dite Commission Stasi), la Ligue de l'Enseignement traite admirablement de l'islam et des représentations dont il fait l'objet en France, en des pages dont on ne citera ici que quelques extraits: «Les résistances et les discriminations rencontrées par "les populations musulmanes" dans la société française ne tiennent pas essentiellement, comme on le dit trop souvent, au déficit d'intégration de ces populations mais bien à des représentations et à des attitudes majoritaires qui proviennent en grande partie d'un héritage historique ancien. La première tient à la non-reconnaissance de l'apport de la civilisation arabo-musulmane à la culture mondiale et à notre propre culture occidentale. [...]

À cette occultation et à ce rejet s'est ajouté l'héritage colonial [...] porteur d'une tradition de violence, d'inégalité et de racisme, profonde et durable, que les difficultés de la décolonisation, puis les déchirements de la guerre d'Algérie ont amplifiée et renforcée. L'infériorisation ethnique, sociale, culturelle et religieuse des populations indigènes, musulmanes des colonies françaises a été une pratique constante, au point de retentir dans les limitations du droit. C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'Islam, il a été considéré comme un élément du statut personnel et non comme une religion relevant de la loi de séparation de 1905. Durant tout le temps de la colonisation, le principe de laïcité ne s'est jamais appliqué aux populations indigènes et à leur culte à cause de l'opposition du lobby colonial et malgré la demande des oulémas qui avaient compris que le régime de laïcité leur rendrait la liberté du culte. Comment s'étonner dès lors que pendant très longtemps la laïcité, pour les musulmans, ait été synonyme d'une police coloniale des esprits ! Comment veut-on que cela ne laisse pas des traces profondes, tant du côté des anciens colonisés que du pays colonisateur? Si de nombreux musulmans aujourd'hui encore considèrent que l'Islam doit régler les comportements civils, tant publics que privés, et, sans revendiquer de statut personnel, ont parfois tendance à en adopter le profil, c'est que la France et la République laïque leur ont intimé de le faire pendant plusieurs générations. Si de nombreux Français, parfois même parmi les plus instruits et qui exercent des responsabilités en vue, se permettent des appréciations péjoratives sur l'Islam dont l'ignorance le dispute à la stupidité, c'est qu'ils s'inscrivent, le plus souvent inconsciemment et en s'en défendant, dans cette tradition du mépris colonial.

Un troisième aspect vient faire obstacle à la considération de l'Islam sur un pied d'égalité: c'est que religion transplantée, il est aussi une religion de pauvres. À la différence des religions judéo-chrétiennes dont les pratiquants en France se répartissent sur l'ensemble de l'échiquier social, et à la différence en particulier du catholicisme historiquement intégré à la classe dominante, les musulmans, citoyens français ou immigrés vivant en France, se situent pour l'instant, pour une grande majorité, en bas de l'échelle sociale. Là encore, la tradition coloniale se poursuit, puisque à l'infériorisation culturelle des populations indigènes s'ajoutait l'exploitation économique, et que celle-ci a longtemps pesé aussi très fortement sur les premières générations immigrées, tandis qu'aujourd'hui leurs héritiers sont les premières victimes du chômage et de la relégation urbaine. Le mépris social et l'injustice qui frappent ces catégories sociales affectent tous les aspects de leur existence, y compris la dimension religieuse. On ne s'offusque pas des foulards sur la tête des femmes de ménage ou de service dans les bureaux : il ne devient objet de scandale que s'il est porté avec fierté par des filles engagées dans des études ou des femmes ayant le statut de cadres.»

L'incompréhension manifestée par les principales organisations de la gauche marxiste extraparlamentaire en France à l'égard des problèmes identitaires et culturels des populations concernées est révélée par la composition de leurs listes électorales aux élections européennes: tant en 1999 qu'en 2004, les citoyen/nes originaires de populations naguère colonisées - du Maghreb ou d'Afrique noire, en particulier - ont brillé par leur absence dans le peloton de tête des listes LCR-LO, contrairement aux listes du PCF, parti tant de fois stigmatisé pour manquement à la lutte antiraciste par ces deux organisations. Ce faisant, elles se sont également privées d'un potentiel électoral parmi les couches les plus opprimées de France, un potentiel dont le score réalisé en 2004 par une liste improvisée comme Euro-Palestine a témoigné de façon éclatante.

7. En mentionnant «ceux ou celles qui voudraient faire du port d'un signe religieux l'argument d'un combat politique», la Ligue de l'Enseignement faisait allusion, bien entendu, à l'intégrisme islamique. L'expansion de ce phénomène politique dans les milieux issus de l'immigration musulmane en Occident, après sa forte expansion depuis trente ans en terre d'Islam, a été, en France, l'argument préféré des pourfendeurs/ses de foulard islamique.

L'argument est réel: à l'instar des intégrismes chrétiens, juif, hindouiste et autres, visant à imposer une interprétation rigoriste de la religion comme code de vie, sinon comme mode de gouvernement, l'intégrisme islamique est un véritable danger pour le progrès social et les luttes émancipatrices. En prenant soin d'établir une distinction claire et nette entre la religion en tant que telle et son interprétation intégriste, la plus réactionnaire de toutes, il est indispensable de combattre l'intégrisme islamique idéologiquement et politiquement, tant dans les pays d'Islam qu'au sein des minorités musulmanes en Occident ou ailleurs.

Cela ne saurait, cependant, constituer un argument en faveur d'une prohibition publique du foulard islamique: la Ligue de l'Enseignement a expliqué le contraire de façon convaincante. Plus généralement, l'islamophobie est le meilleur allié objectif de l'intégrisme islamique: leur croissance va de pair. Plus la gauche donnera l'impression de se rallier à l'islamophobie dominante, plus elle s'aliénera les populations musulmanes et plus elle facilitera la tâche des intégristes musulmans, qui apparaîtront comme seuls à même d'exprimer la protestation des populations concernées contre «la misère réelle».

L'intégrisme islamique est, cependant, un phénomène très différencié et l'attitude tactique à son égard doit être modulée selon les situations concrètes. Lorsque ce type de programme social est manié par un pouvoir oppresseur et par ses alliés afin de légitimer l'oppression en vigueur, comme dans le cas des nombreux despotismes à visage islamique; ou lorsqu'il devient l'arme politique d'une réaction luttant contre un pouvoir progressiste, comme ce fut le cas dans le monde arabe, dans la période 1950-1970, quand l'intégrisme islamique était le fer de lance de l'opposition réactionnaire au nassérisme égyptien et à ses émules - la seule attitude convenable est celle d'une hostilité implacable aux intégristes.

Il en va autrement lorsque l'intégrisme islamique se déploie en tant que vecteur politico-idéologique d'une lutte animée par une cause objectivement progressiste, vecteur difforme, certes, mais remplissant le vide laissé par la défaite ou la carence des mouvements de gauche. C'est le cas des situations où les intégristes musulmans combattent une occupation étrangère (Afghanistan, Liban, Palestine, Irak, etc.) ou une oppression ethnique ou raciale, comme de celles où ils incarnent une aversion populaire à l'égard d'un régime d'oppression politique réactionnaire. C'est aussi le cas de l'intégrisme islamique en Occident, où son essor est généralement l'expression d'une rébellion contre le sort réservé aux populations immigrées.

En effet, comme la religion en général, l'intégrisme islamique peut être «d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle», à la différence près qu'il s'agit dans son cas d'une protestation active : il n'est pas «l'opium» du peuple, mais plutôt «l'héroïne» d'une partie du peuple, dérivée de «l'opium» et qui substitue son effet extatique à l'effet narcotique de celui-ci.

Dans tous ces types de situations, il est nécessaire d'adapter une attitude tactique aux circonstances de la lutte contre l'opresseur, ennemi commun. Tout en ne renonçant jamais au combat idéologique contre l'influence néfaste de l'intégrisme islamique, il peut être nécessaire, ou inévitable, de converger avec des intégristes musulmans dans des batailles communes - allant de simples manifestations de rue à la résistance armée, selon les cas.

8. Les intégristes islamiques peuvent être des alliés objectifs et circonstanciels dans un combat déterminé, mené par des marxistes. Il s'agit toutefois d'une alliance contre-nature, forcée par les circonstances. Les règles qui s'appliquent à des alliances beaucoup plus naturelles, comme celles qui furent pratiquées dans la lutte contre le tsarisme en Russie, sont ici à respecter à plus forte raison, et de façon plus stricte encore.

Ces règles ont été clairement définies par les marxistes russes au début du XXe siècle. Dans sa Préface de janvier 1905 à la brochure Avant le 9 janvier de Trotsky, Parvus les résumait ainsi: «Pour faire simple, en cas de lutte commune avec des alliés d'occasion, on peut suivre les points suivants: 1) Ne pas mélanger les organisations. Marcher séparément, mais frapper ensemble. 2) Ne pas renoncer à ses propres revendications politiques. 3) Ne pas cacher les divergences d'intérêt. 4) Suivre son allié comme on file un ennemi. 5) Se soucier plus d'utiliser la situation créée par la lutte que de préserver un allié.»

«Parvus a mille fois raison» écrit Lénine dans un article d'avril 1905, publié dans le journal Vperiod , en soulignant «la condition absolue (rappelée fort à propos) de ne pas confondre les organisations, de marcher séparément et de frapper ensemble, de ne pas dissimuler la diversité des intérêts, de surveiller son allié comme un ennemi, etc.». Le dirigeant bolchevique énumérera maintes fois ces conditions au fil des ans.

Les mêmes principes furent défendus inlassablement par Trotsky. Dans L'Internationale communiste après Lénine (1928), polémiquant au sujet des alliances avec le Kuomintang chinois, il écrit les phrases suivantes, particulièrement adaptées au sujet dont il est ici question: «Depuis longtemps, on a dit que des ententes strictement pratiques, qui ne nous lient en aucune façon et ne nous créent aucune obligation politique, peuvent, si cela est avantageux au moment considéré, être conclues avec le diable même. Mais il serait absurde d'exiger en même temps qu'à cette occasion le diable se convertisse totalement au christianisme, et qu'il se serve de ses cornes [...] pour des oeuvres pieuses. En posant de telles conditions, nous agirions déjà, au fond, comme les avocats du diable, et lui demanderions de devenir ses parrains.»

Nombre de trotskystes font exactement l'inverse de ce que préconisait Trotsky, dans leur rapport avec des organisations intégristes islamiques. Non pas en France, où les trotskystes, dans leur majorité, tordent plutôt le bâton dans l'autre sens, comme il a été déjà expliqué, mais de l'autre côté de la Manche, en Grande-Bretagne. L'extrême gauche britannique a le mérite d'avoir fait preuve d'une bien plus grande ouverture aux populations musulmanes que l'extrême gauche française. Elle a mené, contre les guerres d'Afghanistan et d'Irak, auxquelles a participé le gouvernement de son pays, de formidables mobilisations avec la participation massive de personnes issues de l'immigration musulmane. Dans le mouvement antiguerre, elle est même allée jusqu'à s'allier à une organisation musulmane d'inspiration intégriste, la Muslim Association of Britain (MAB), émanation britannique du principal mouvement intégriste islamique «modéré» du Moyen-Orient, le Mouvement des Frères musulmans (représenté dans les parlements de certains pays).

Rien de répréhensible, en principe, à une telle alliance pour des objectifs bien délimités, à condition de respecter strictement les règles énoncées ci-dessus. Le problème commence cependant avec le traitement en allié privilégié de cette organisation particulière, qui est loin d'être représentative de la grande masse des musulmans de Grande-Bretagne. Plus généralement, les trotskystes britanniques ont eu tendance, à l'occasion de leur alliance avec la MAB dans le mouvement antiguerre, à faire l'opposé de ce qui est énoncé ci-dessus, c'est-à-dire: 1) mélanger les bannières et les pancartes, au propre comme au figuré; 2) minimiser l'importance des éléments de leur identité politique susceptibles de gêner les alliés intégristes du jour; et enfin 3) traiter ces alliés de circonstance comme s'il s'agissait d'alliés stratégiques, en rebaptisant «anti-impérialistes» ceux dont la vision du monde correspond beaucoup plus au choc des civilisations qu'à la lutte des classes.

9. Cette tendance s'est aggravée avec le passage d'une alliance dans le contexte d'une mobilisation antiguerre à une alliance électorale. La MAB n'a, certes, pas adhéré en tant que telle à la coalition électorale Respect, animée par les trotskystes britanniques, ses principes intégristes lui interdisant de souscrire à un programme de gauche. Mais l'alliance entre la MAB et Respect s'est traduite, par exemple, par la candidature sur les listes de Respect d'un dirigeant en vue de la MAB, l'ex-président et porte-parole de l'association.

Ce faisant, l'alliance passait à un niveau qualitativement supérieur, tout à fait répréhensible, lui, d'un point de vue marxiste: autant il peut être légitime, en effet, de nouer des «ententes strictement pratiques», sans «aucune obligation politique» autre que l'action pour les objectifs communs - en l'occurrence, exprimer l'opposition à la guerre menée par le gouvernement britannique conjointement avec les États-Unis et dénoncer le sort infligé au peuple palestinien - avec des groupes et/ou des individus qui adhèrent, par ailleurs, à une conception foncièrement réactionnaire de la société, autant il est inacceptable pour des marxistes de conclure une alliance électorale - type d'alliance qui suppose une conception commune du changement politique et social - avec ce genre de partenaires.

Par la force des choses, prendre part à une même liste électorale avec un intégriste religieux, c'est donner l'impression trompeuse qu'il s'est converti au progressisme social et à la cause de l'émancipation des travailleurs... et des travailleuses! La logique même de cette espèce d'alliance pousse celles et ceux qui y sont engagés, face aux critiques inévitables de leurs concurrents politiques, à défendre leurs alliés du jour et à minimiser, sinon cacher, les divergences profondes qui les opposent à eux. Ils en deviennent les avocat/es, voire les parrains et marraines auprès du mouvement social progressiste.

C'est ainsi que Lindsay German, dirigeante centrale du Socialist Workers Party britannique et de la coalition Respect, a signé dans The Guardian du 13 juillet 2004, un article qualifié de «merveilleux» («wonderful») sur le site web de la MAB. Sous le titre «Un insigne d'honneur» («A badge of honour»), l'auteure défend énergiquement l'alliance électorale avec la MAB, en expliquant que c'est un honneur pour

elle et ses camarades de voir les victimes de l'islamophobie se tourner vers eux, avec une justification surprenante de l'alliance avec la MAB. Résumons-en l'argumentaire: les intégristes musulmans ne sont pas les seuls à être anti-femmes et homophobes, les intégristes chrétiens le sont également. D'ailleurs, de plus en plus de femmes parlent pour la MAB dans les réunions antiguerres (comme dans les meetings organisés par les mollahs en Iran, pourrait-on ajouter). Les fascistes du BNP (British National Party) sont bien pires que la MAB.

«Certes, poursuit Lindsay German, certains musulmans - et non musulmans - ont, sur certaines questions sociales, des vues qui sont plus conservatrices que celles de la gauche socialiste et libérale. Mais cela ne devrait pas empêcher de collaborer sur des questions d'intérêt commun. Insisterait-on dans une campagne pour les droits des gays, par exemple, pour que toutes les personnes qui y participent partagent le même point de vue sur la guerre en Irak?»

L'argument est tout à fait recevable s'il ne concerne que la campagne antiguerre. Mais s'il est utilisé pour justifier une alliance électorale comme Respect, au programme beaucoup plus global qu'une campagne pour les droits des gays et des lesbiennes, il devient tout à fait spécieux.

10. L'électoratisme est une politique à bien courte vue. En vue de réaliser une percée électorale, les trotskystes britanniques jouent, en l'occurrence, un jeu qui dessert les intérêts stratégiques de la construction d'une gauche radicale dans leur pays.

Ce qui les a déterminés, c'est d'abord et avant tout, un calcul électoral: tenter de capter les votes des masses considérables de personnes issues de l'immigration qui rejettent les guerres en cours menées par Londres et Washington (notons, en passant, que l'alliance avec la MAB s'est faite autour des guerres d'Afghanistan et d'Irak, et non autour de celle du Kosovo - et pour cause!). L'objectif, en soi, est légitime, s'il se traduit par le souci de recruter parmi les travailleurs et travailleuses d'origine immigrée, par une attention particulière prêtée à l'oppression spécifique qu'ils/elles subissent, et par la mise en avant, à cette fin, de militant/es de gauche appartenant à ces communautés, notamment en les plaçant en bonne position sur les listes électorales. Tout ce que n'a pas fait l'extrême gauche française, en somme.

Par contre, en choisissant de s'allier électoralement - même si ce n'est que de façon limitée - avec une organisation intégriste islamique comme la MAB, l'extrême gauche britannique sert de marchepied à celle-ci pour sa propre expansion dans les communautés issues de l'immigration, alors qu'elle devrait la considérer comme une rivale à combattre idéologiquement et à circonscrire du point de vue organisationnel. Tôt ou tard, cette alliance contre-nature se heurtera à une pierre d'achoppement, et volera en éclat. Les trotskystes devront alors affronter ceux-là mêmes dont ils auront facilité l'expansion pour le plat de lentilles d'un résultat électoral, dont il est loin d'être sûr, en outre, qu'il doit beaucoup aux partenaires intégristes.

Il n'est qu'à voir avec quels arguments les intégristes appellent à voter pour Respect (et pour d'autres, dont le maire de Londres, le labouriste de gauche Ken Livingstone, bien plus opportuniste encore que les trotskystes dans ses rapports avec l'association islamique). Lisons la fatwa du cheikh Haitham Al-Haddad, datée du 5 juin 2004 et publiée sur le site de la MAB.

Le vénérable cheikh explique qu'«il est obligatoire pour les musulmans qui vivent à l'ombre de la loi des hommes d'agir par tous les moyens nécessaires pour que la loi d'Allah, le Créateur, soit suprême et manifeste dans tous les aspects de la vie. S'ils ne sont pas en mesure de le faire, il devient alors obligatoire pour eux de s'efforcer de minimiser le mal et de maximiser le bien.» Le cheikh souligne ensuite la différence entre «voter pour un système parmi un nombre d'autres systèmes, et voter pour choisir le meilleur individu parmi un nombre de candidats dans un système déjà établi, imposé aux gens et qu'ils ne sont pas en mesure de changer dans l'avenir immédiat».

«Il ne fait pas de doute, poursuit-il, que le premier type [de vote] est un acte de Kufir [impie], car Allah dit "Il n'appartient qu'à Allah de légiférer"», tandis que «voter pour un candidat ou un parti qui gouverne selon la loi des hommes n'implique pas d'approuver ou d'accepter sa méthode ». Il s'ensuit que «nous devons participer au vote, avec la conviction que nous tentons ainsi de minimiser le mal, tout en soutenant l'idée que le meilleur système est la Charia, qui est la loi d'Allah».

Le vote étant licite, se pose alors la question de savoir pour qui voter. «La réponse à une telle question requiert une compréhension profonde et précise de l'arène politique. Par conséquent, je crois que les

individus doivent éviter de s'impliquer dans ce processus et confier plutôt cette responsabilité aux organisations musulmanes éminentes [...]. Il incombe donc aux autres musulmans d'accepter et de suivre les décisions de ces organisations.»

En conclusion de quoi, le vénérable cheikh appelle les musulmans de Grande-Bretagne à suivre les consignes électorales de la MAB et termine par cette prière: «Nous demandons à Allah de nous guider sur le droit chemin et d'accorder la victoire à la loi de notre Seigneur, Allah, dans le Royaume-Uni et dans d'autres parties du monde.»

Cette fatwa se passe de commentaire. L'opposition profonde entre les desseins du cheikh sollicité par la MAB et la tâche que les marxistes se fixent, ou devraient se fixer, dans leur action auprès des populations musulmanes est flagrante. Les marxistes ne sauraient chercher à récolter des votes à n'importe quel prix, tels des politiciens opportunistes prêts à tout pour être élus. Il est des soutiens, comme celui du cheikh Al-Haddad, qui sont des cadeaux empoisonnés. Il faut savoir désavouer ceux dont ils émanent : la bataille pour l'influence idéologique au sein des populations issues de l'immigration est d'une importance beaucoup plus fondamentale qu'un résultat électoral, aussi exaltant soit-il.

La gauche radicale, de part et d'autre de la Manche, doit revenir à une attitude conforme au marxisme dont elle se revendique. Faute de quoi, l'emprise des intégristes sur les populations musulmanes risque d'atteindre un niveau dont il sera fort difficile de la faire reculer. Le fossé entre ces populations et le reste des travailleuses et des travailleurs en Europe s'en trouverait élargi, alors que la tâche de le combler est l'une des conditions indispensables pour substituer le combat commun contre le capitalisme au choc des barbaries.

15 octobre 2004

G. Achcar est politologue, Université de Paris-VIII et Centre Marc Bloch de Berlin, derniers livres parus : *Le choc des barbaries* (éd. Complexe, 2002 ; 10/18, 2004) et *L'Orient incandescent* (éd. Page deux, 2003).

Au-delà du voile et de la laïcité, bilan de trois ans de controverses

Par Catherine Samary

C'est en membre actif du Collectif Une école pour toutes et tous (CEPT) et du Collectif des Féministes pour l'égalité (CFPE) que je m'intègre à ces débats - et que j'ai connu la plupart de ceux et celles qui y participent. Ces rencontres ont été «essentielles», en profondeur. Elles n'ont pas fini de produire des chocs externes et intérieurs, à la fois dans nos «familles» respectives crispées sur des protections et rejets parfois viscéraux, et en nous même comme individu découvrant l'inattendu et s'en enrichissant, mais aussi soumis à des tensions profondes et interrogations. Je voudrais en évoquer quelques unes, liées à mon engagement de long terme dans la gauche radicale [1] marxiste. La «loi sur le voile» et l'expulsion des jeunes filles concernées nous ont interpellé-e-s sans qu'on y réfléchisse - la réflexion est venue après... Elle est loin d'avoir encore été au fond des enjeux...

La famille politique particulière à laquelle je suis «attachée» (en dépit des conflits qui traversent les familles...) - la LCR (en France, Ndlr) - a, lors des premières «affaires du voile», à la fin des années 1980, clairement condamné les mesures d'exclusion des jeunes filles. Cela n'a pratiquement pas fait débat à l'époque. La défense du droit à l'école publique apparaissait comme une évidence, quelle que soit l'hostilité au port du foulard, contre toute discrimination et logique «civilisatrice» en fait répressive : l'émancipation passe par les choix et l'engagement individuels, l'instruction est un enjeu fondamental notamment pour les femmes, ces exclusions sont injustes: ces jeunes filles ne menacent personne... Tels étaient en tout cas les motifs de base de notre positionnement d'alors.

Le tournant de la position dominante de la LCR en 2004 par rapport à sa ligne antérieure fut donc pour moi un choc inattendu. Pourquoi ce qui était simple et évident est-il devenu compliqué?

Comme mes ami-e-s du CEPT et du CFPE le savent, je n'ai pas adhéré à l'idée que le racisme était suffisant à expliquer tout cela - même si je partage totalement l'analyse et la dénonciation de «ce racisme à peine voilé» ou «respectable» [2] que la Loi de 2004 a «libéré». Mais je pense essentiel d'analyser les peurs sous-jacentes et leurs instrumentalisation idéologiques et politiques, plus encore que le terreau raciste. Et de façon encore plus délimitée - parce que centré sur un «petit» milieu au sein de la société - je pense qu'il est fondamental d'analyser les théorisations, réflexes et constructions qui ont produit, en 2004 en France, ces rejets profonds des femmes portant le foulard dans les milieux de tradition anti-raciste, anti-colonialiste et féministe...

Car il faut s'attaquer à ce qui divise ceux et celles qui devraient combattre ensemble - et qui a rapproché des fronts contre nature... J'adhère profondément, à la thèse de Saïd Bouamama quant à «l'enjeu du débat (...) fondamental»: «Soit nous réussissons à éviter la division dans le peuple de ce pays, et le combat aura lieu contre notre ennemi commun, soit la division raciste l'emportera pour le plus grand bénéfice des dominants. Voilà pourquoi ces derniers ont mis tant d'ardeur à cette manipulation idéologique».

Il faut la prolonger et approfondir sous l'angle plus «étroit» et délimité de ce qui tend à diviser les «milieux» militants et associations progressistes - y compris... issus de l'immigration! En l'occurrence, ce n'est pas tant l'articulation féminisme/racisme qui a posé et pose problème, mais:

1- la façon dont le religieux - et l'islam en particulier - percute l'articulation social, féminisme, racisme...: et plus spécifiquement encore, le jugement que les un-e-s et les autres portent sur les courants et dynamiques existant dans le monde musulman...

2- l'articulation autonomie/convergences à la fois dans la «pensée», l'auto-organisation, la menée des luttes - et, au-delà, la démocratie individuelle et collective à inventer...: avec, à nouveau, plus spécifiquement la place du religieux dans la démocratie - comme la place des athées dans le monde musulman...

Or sur ces deux ensembles de questions, il n'y a rien de «définitif», aucune pensée cristallisée qui fasse

autorité ou qui se «situe» de façon univoque dans tel ou tel courant, organisation ou «camp»... Nous sommes dans un contexte où ces questions évoluent et doivent encore largement être «pensées», élaborées, en tirant tout le parti des expériences accumulées... Il est donc hors de question de pouvoir «traiter» ces questions ici. Mais je veux les mettre au cœur des réflexions nécessaires.

Ceci n'implique aucune complaisance ou naïveté: nulle organisation et nul individu n'est imperméable à l'erreur et aux idées réactionnaires, bien sûr. Et on connaît des histoires de convergences «rouges-brunes», de basculement, de dégénérescences... On peut être féministe et raciste... Antiraciste et machiste... Anti-capitaliste, raciste et machiste... (et l'on peut ajouter l'homophobie à tout cela).

Mais il ne faut pas se tromper d'ennemi. Ni pratiquer ce que l'on reproche aux autres - l'absence de dialogues, l'étiquetage sans vérification et sans recul qui interdit et bloque l'écoute, notamment sur des questions qui sont, justement «en devenir». La stigmatisation de «l'ennemi» externe supposé authentifié - et avec lequel on ne discute pas - tourne très vite (l'expérience du stalinisme l'a montré) à l'excommunication de l'ennemi interne, coupable de «complaisance» et autres trahisons. Il est essentiel de refuser tout monopole de «vérité», de féminisme, d'antiracisme ou d'universalisme... aux autres, et entre «nous»...

Incorporer toutes les facettes des résistances aux oppressions...

Je m'inscris dans un courant au sein de la «cosmogonie» marxiste qui est explicitement critique des comportements «ouvriéristes». Leur mécanisme et racines peuvent être analysés: ils s'adaptent en général aux idéologies dominantes chez les travailleurs, au nom de la centralité des luttes sociales auquel est réduit le pseudo-marxisme et qui les fait rejeter comme « petits-bourgeois » les revendications transversales aux classes (l'écologie, le féminisme, la défense de droits nationaux, etc...). Ce type d'analyse renverse ensuite les articulations: c'est la dénonciation de l'oppression (des femmes, des communautés nationales ou religieuses) qui «divise» les travailleurs et affaiblit la lutte contre le système - et non le machisme, le racisme, le sectarisme intolérant pénétrant la classe ouvrière.

L'expérience historique confirme au contraire que la lutte «jusqu'au bout» contre les sociétés d'oppression et d'exploitation appartenant à la «préhistoire» des sociétés humaines comme les appelle Marx, exige qu'on ne laisse sur le côté de la route aucune forme d'oppression et de domination. L'échec des régimes se réclamant du socialisme a été accompagné au plan idéologico-politique par une inversion stalinienne de la logique du Manifeste communiste: au lieu que l'émancipation de chacun-e soit la condition de l'émancipation de tou-te-s (comme l'exige le Manifeste), le système de parti unique a subordonné les individus (l'émancipation individuelle) à la pensée dogmatique et au dirigisme du parti-Etat, supposé incarner les «intérêts historiques du prolétariat» - et l'émancipation «collective» ... [3]

Les critiques formulées au sein de l'islam, notamment par Ali Shariati [4] envers les régimes et partis communistes au pouvoir ont postulé - à tort - que le «matérialisme» marxiste était «par essence» porteur de ce bureaucratisme répressif, incapable de critères éthiques, de respect des individus, de prise en compte de l'écologie et de démocratie pluraliste respectueuse y compris des croyants. Pourtant le marxisme est porteur d'une possible critique interne au nom de son éthique. Et l'histoire du siècle écoulé a été marquée par bien des analyses et résistances critiquant «de l'intérieur» et au nom des idéaux socialistes les régimes de parti unique, régnant au nom des travailleurs, sur leur dos; des régimes devenus dictatoriaux, réprimant «en défense du socialisme» toute pensée et mouvement autonome et critique.

Or il est essentiel de constater des cheminements analogues possibles au sein de l'islam, critiquant de l'intérieur, au nom de valeurs et finalités fondamentales de l'islam, les pratiques et théorisations [5] se disant islamiques et s'imposant de façon dictatoriale aux musulmans et non musulmans, privant les individus (notamment les femmes) de leurs droits et libertés, au nom de l'islam [6] ...

Je me revendique donc d'un certain humanisme radical qui revient aux fondements, aux sources profondes du marxisme: l'individu libre et les finalités universalistes de justice sociale, c'est-à-dire de dignité et d'égalité réelle pour tous et toutes, dans un monde solidaire et soucieux de préserver le patrimoine commun de la planète... quels que soient les cheminements qui tendent vers ces buts-là. La démocratie pluraliste, directe et indirecte, basée sur l'organisation des intéressé-e-s est, doit être au centre des mécanismes de décision - ce qui ne supprime pas la fonctionnalité des associations, partis, syndicats, etc... sans hiérarchie «politique», qui mettent en avant leurs élaborations et confrontent les points de vue qui pèsent dans les choix: il y a là, à inventer, des articulations complexes droits individuels/droits

collectifs... Dans cette démocratie-là, l'individu libre, le droit du sol - quel que soit l'origine, les convictions athées ou religieuses, le sexe, le statut social -... est essentiel à la citoyenneté universelle. Mais cette citoyenneté peut s'exercer à divers niveaux des prises de décision aujourd'hui imbriquée du local au planétaire. Sans une combinaison/distinction citoyenneté et nationalité, la construction européenne sera totalitaire... Et les droits socio-économiques et politiques (au sens large) doivent réduire les écarts entre égalité citoyenne proclamée et réalité des inégalités et discriminations... Ils doivent permettre que s'expriment et soient défendus les intérêts collectifs, dans leurs dimensions conflictuelles dont l'étouffement supprime la démocratie réelle pour les individus à multiples facettes [7]. L'idée que toute affirmation collective est «communautariste» et remet en cause la citoyenneté universelle est simplement... fausse.

Il faut rejeter l'étapisme qui renvoie aux lendemains chantants d'un après-capitalisme la lutte pour d'autres rapports humains et écologistes; ou encore qui établit de façon figée et permanente une «hiérarchie» entre les diverses solidarités dans lesquelles les individus peuvent être amenés à s'insérer : luttes de classe, féminisme, communautés diverses... C'est l'individu libre qui peut seul déterminer, dans un contexte donné, la bonne «hiérarchie», qui n'impose pas de mettre entre parenthèse les diverses facettes des combats menés, mais les articule selon les priorités du moment. Le sexisme et la violence contre les femmes affaiblit la cohésion d'une lutte. Mais on a vu aussi le «féminisme» instrumentalisé pour diviser réellement des fronts de résistance - le colonialisme pseudo «civilisateur» en a été maître. La stigmatisation des jeunes hommes issus de l'immigration post-coloniale, notamment dans les campagnes de Ni Putes Ni Soumises en est un autre exemple [8] ; le sentiment de solidarité des femmes contre une telle stigmatisation raciste n'impose pas le silence sur les violences - il impose par contre de ne pas accepter une approche sélective injuste des violences dénoncées.

Les solidarités n'imposent pas le «campisme» qui consiste à ne pas critiquer son propre «camp» pour ne pas donner prise aux arguments de l'adversaire [9]. L'autocensure empêche de donner pleinement leur sens aux combats menés. Pire, elle les rend vulnérables à des courants réactionnaires qui les mènent sur des voies de garage.

La pensée binaire, campiste, est incapable de critique interne ; elle est également incapable d'incorporer les apports externes, c'est-à-dire ceux provenant des combats et résistances qui ont divisé «le monde» que l'on combat: la «guerre de civilisation» de l'Islam contre l'Occident est une vision tout aussi fausse que la réduction des enjeux commerciaux à des rapports Nord /Sud... ou encore les thèses d'une lutte des sexes qui primerait en permanence sur les autres conflits. Mais c'est la «pensée» d'un autre monde possible qui est aussi handicapée par ces approches binaires et exclusives. Comme si les hommes n'avaient rien à gagner et à apporter au combat féministe. Comme si les pays du Sud n'étaient pas aussi soumis à des rapports de classe et de domination «interne» rejoignant finalement des combats menés dans des conditions parfois plus favorables au cœur des pays occidentaux... Comme si les finalités n'étaient pas les mêmes sous divers cieux...

«Qu'il me soit permis de découvrir et de vouloir l'homme, où qu'il se trouve» écrit Franz Fanon [10] dans un texte magnifique...

Quels dangers ?...

Par un étonnant renversement de perspective, la volonté d'insertion dans des luttes pour les droits des femmes du CEPT ou du CFPE avec des femmes portant le foulard a été perçue et dénoncée comme « diviseuse » «du» mouvement féministe ou altermondialiste [11] ...

J'ai été confrontée à ce type de critique, exprimée visiblement avec conviction, dans la LCR... Au mieux, j'étais devenue naïve, perdant mes repères par anti-racisme, avec quelques autres, féministes de longue date comme Christine Delphy [12]; au pire, j'étais quasiment devenue une « musulmane progressiste» (comme on me l'a dit), voire j'avais renoncé au féminisme en étant instrumentalisée par un projet caché visant à la destruction «du» mouvement féministe (porté, évidemment par... Tariq Ramadan [13] et ses ami-e-s) ; au-delà, c'est la boussole des solidarités de classe qui était menacée: du voile aux Indigènes (que j'ai également soutenus) une continuité fut établie, dans la vision fantasmée de l' «ennemi intérieur».

Nous avons été une minorité significative à combattre le changement de position de la LCR en 2004, publiquement. Il resta certes distinct de celui de Lutte Ouvrière (LO) qui soutenait explicitement la nouvelle Loi en se revendiquant du « féminisme », elle qui était généralement en posture critique des lois

«bourgeoises» et fort peu connue pour son engagement féministe... Mais la position de la LCR fut un «ni Loi, ni voile» incapable d'une quelconque mobilisation contre la loi dénoncée pourtant comme hypocrite et stigmatisante [14]. Cette paralysie fut perçue à l'extérieur comme un soutien de fait aux exclusions - prolongeant l'issue désastreuse de «l'affaire d'Aubervilliers» où l'exclusion des jeunes filles Lévy fut finalement acceptée par un enseignant membre du BP de la LCR.

En pratique, le «ni, ni» se traduit par la défiance voire l'hostilité majoritaire envers la mise en place du CEPT perçu comme un «soutien» au port du voile et un front sur des bases religieuses - ce qui était doublement faux, comme il était aisé de le vérifier en lisant la plate-forme du Collectif. Des membres de la LCR défendant le point de vue minoritaire participèrent comme tels au CEPT et il fut prévu que le débat sur les enjeux sous-jacents se poursuivrait, en interne et publiquement [15].

Deux ensemble d'arguments furent avancés pour légitimer la nouvelle vision - il concernaient des dangers...

1) Le premier ensemble d'arguments suppose que le port du voile serait en France le signe visible d'une offensive intégriste mondiale. Cette vision emprunte directement à la thèse du « choc des civilisations », pourtant par ailleurs très fustigée.

L'argumentaire «féministe» - en fait puissamment soutenu par le vécu traumatisé de certaines camarades et amies algériennes - ressassé à l'infini, suggérait des connexions diaboliques pour le moins difficile à établir. Il traduisait le refus de voir, en France, dans la plupart des jeunes filles et femmes qui portent le foulard, des Françaises nées ici, voulant se faire reconnaître comme Françaises et musulmanes dans leur propre pays...

La grille de lecture de l'offensive islamiste organisée derrière la montée du port du foulard a fait l'impasse d'une analyse spécifique en premier lieu des transformations de la société française depuis vingt ans - après l'arrêt de la croissance et de la politique d'immigration «de passage» en 1974. La percussive de ces transformations sociologiques, faisant de l'islam la deuxième religion de France, avec un «modèle» d'intégration/ assimilation en crise, telle aurait dû être la première des explications avancées.

Le voile était-il imposé aux jeunes filles mineures par des frères, des pères ou des maris, bref des hommes (arabes, musulmans et machistes) ? Nous ne discutons pas ici du nombre de ces cas. Ils existent certainement - et tout particulièrement dans certains quartiers [16]. Mais, quand c'est le cas, quel peut avoir été et sera l'impact de la loi ? Ces femmes ne pourront s'émanciper de l'emprise de leur milieu que par l'école, les diplômes et le travail. Une loi qui exclut de l'école publique ne peut que conforter le pouvoir du père, du frère ou du mari sur la femme voilée. Lorsque les jeunes femmes sont soumises à de telles pressions, les hommes en question seront justement ravis et confortés par la loi dans l'objectif de ne pas envoyer ces filles à l'école publique - et pourquoi pas, de négocier avec Sarkozy le financement d'écoles confessionnelles privées. Paradoxalement, la «laïcité» telle que conçue par cette loi sur les signes religieux aboutira... à plus de financement public des écoles privées, et... au communautarisme clientéliste «encadrant» la population musulmane sur des bases à la fois religieuses et liées au Ministère de l'Intérieur...

Cette thèse faisait aussi l'impasse sur ce qui se passe sous le voile, chez les femmes elles-mêmes [17], dans le monde musulman et en France - comme en témoigne notamment l'émergence d'un féminisme au sein de l'islam dont le premier congrès international, tenu à Barcelone fin octobre dernier, était un témoignage majeur. En France même, le Collectif des féministes pour l'égalité (CFPE) est un creuset de rencontres et connaissances réciproques de féministes refusant l'hypothèse et le «modèle» d'un cheminement unique en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes et de la critique du patriarcat [18].

Il s'avère en réalité, que dans la nouvelle génération de jeunes femmes, beaucoup font le choix (contre leur environnement) de porter le voile tout en allant à l'école publique. Dans ce cas, en quoi l'Etat a-t-il le droit de les priver de ce choix et de ces droits ? Et en quoi l'argument du voile «symbole de soumission et d'enfermement» est-il vérifié ? Derrière chaque femme voilée ne se cache pas un homme barbu. Certaines de nos féministes ont du mal à accepter cette réalité. En France comme ailleurs, des jeunes filles ont choisi de revendiquer leur islamité et de marquer leur différence par le port du voile. Les cheminements intérieurs et les motifs et contextes (personnels, familiaux, nationaux, internationaux) qui les conduisent à de tels choix sont multiples et, en dernier ressort, intimes.

Quand on les écoute (ce que certain(e)s féministes et «émancipateurs» ne cherchent même pas à faire), leur discours sont divers. Elles veulent, en tout cas, être acceptées comme musulmanes. Leurs parents qui ont cherché à s'assimiler, sont marginalisés ou exclus parce qu'ils s'appellent Mohamed et ont la peau basanée... Elles refusent qu'on porte sur elles un regard de pitié, qu'on considère que l'islam impose l'obscurantisme alors qu'elles y puisent l'exigence, pour les femmes comme pour les hommes, de s'instruire et d'être actif socialement... Pire, on l'a dit, certaines «prétendent» de l'intérieur de l'islam revendiquer l'égalité des droits contre les comportements patriarcaux. Elles ne veulent pas qu'on les traite en victimes ou en femmes soumises alors même qu'elles veulent acquérir les moyens de l'autonomie et procèdent de choix personnels. Ces jeunes filles sont fières et prêtes à se battre avec leur foulard contre des adultes (souvent des hommes d'ailleurs) pour le garder...

Le plus aberrant de ce regard aveugle sur le voile est d'interpréter la présence de ces femmes dans des cortèges et manifestations au contenu progressiste non comme des victoires sur l'obscurantisme et le repli religieux et communautariste, mais comme un danger! La lutte contre «l'obscurantisme» recouvre malheureusement bien souvent d'épaisses couches de mentalité archéo-coloniale.

Certes, il est vrai que la résistance au (néo)colonisateur a pu (peut encore) instrumentaliser, elle aussi, les femmes et le voile [19]. Mais laissons, à nouveau, les femmes en juger et déterminer elles-mêmes leur façon de lutter. Dans tous les cas, un comportement féministe doit être à l'écoute du choix des femmes elles-mêmes, de leurs combats et motivations «sous le voile» [20] ou sans voile...

Dans l'ensemble, il ne s'agit évidemment pas de nier l'existence de courants réactionnaires et intégristes dans toutes les religions et sous tous les cieux - comme parmi les athées..., mais de mesurer les dynamiques contradictoires à l'œuvre et de refuser un traitement séparé de l'islam qui exclut l'existence de dynamiques et courants contradictoires pour ne retenir, par «essence» que de sombres possibles... menant tous à Al Qaida. Comme le souligne Saïd Bouamama [21], « les mises en scène de l'insécurité, puis de l'association Ni putes Ni soumises, puis de l'affaire du foulard, etc, ne sont que des éléments d'une vaste offensive idéologique destinée à faire interioriser par tous la grille de lecture de la "guerre des civilisations" et à empêcher les grilles de lecture sociales de se développer».

Il y a, à l'arrière-plan de ce que fut le tournant de la LCR en 2004, une vision pessimiste, qui ne devrait pas résister à l'analyse concrète...

2) Deuxième ensemble d'arguments: le voile menace le modèle républicain français et l'égalité des droits entre hommes et femmes, ou la laïcité. Cet argument oublie... que la première égalité entre hommes et femmes porte sur le droit d'aller à l'école... Et que les victimes de cette loi sont pour l'essentiel - jeunes Sikhs mis à part, qui en sont des victimes collatérales - des jeunes filles...

En outre, la Loi sur la parité est en elle-même, pour le moins, une entorse au «modèle» partant du constat majeur du grand écart entre l'égalité supposée et la réalité. Les féministes s'opposèrent sur les réponses à apporter à cet écart - et sur le sens qu'elles attribuaient à cette loi de parité (il y eut plus d'un chassé-croisé dans les pour et les contre cette loi qui pouvaient tout à fait se rattacher à des visions opposées des rapports hommes/femmes) [22]. Enfin, l'argument laïc oublie... la dynamique soulevée plus haut : l'application de la loi renvoie les jeunes filles rétives vers... l'école privée. Renvoi qui implique à son tour bien des entorses à «l'égalité des droits» et aux principes de laïcité: il introduit un droit à l'école à deux vitesses, selon les moyens dont dispose chaque famille d'assumer ou non un substitut privé à l'école publique; ou bien, pour rétablir l'égalité de scolarisation obligatoire, il pousse à un financement... public des écoles confessionnelles, aux antipodes des principes de laïcité...

Au-delà de la laïcité, le débat réel porte en fait sur les enjeux de société, ceux de la démocratie capable de faire vivre ensemble des personnes de convictions différentes... Et dans ce cadre, pour des altermondialistes, quelle est la place des croyants ?

Au-delà du foulard et de l'islam, la religion...

Ceux qui dans la gauche radicale dénoncent l'obscurantisme religieux reprennent souvent de façon appauvrie la fameuse formule de Marx sur la religion, « opium du peuple » - et se comportent comme les pires Eglises et théocraties inquisitoires... Ils oublient de citer l'ensemble de la pensée de Marx [23] précédant la formule en question:

«La religion est la théorie générale de ce monde, son compendium encyclopédique, sa logique sous forme populaire, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément solennel, sa raison générale de consolation et de justification [...]. La misère religieuse est d'une part l'expression de la misère réelle et d'autre part une protestation contre la misère réelle, le soupir de la créature accablée, le cœur d'un monde sans cœur, l'esprit d'un temps privé d'esprit.» [24].

L'expérience historique prouve malheureusement que ni la référence à Dieu, ni le rejet matérialiste de Dieu n'empêche les pires rapports d'oppression et de domination, de machisme, de violences, d'agressions et de guerres... Ni l'une ni l'autre de ces postures n'empêche la cupidité, les relations d'argent, la corruption. Le grand écart a, sous tous les cieux, été gigantesque entre valeurs affichées et comportements, dès que confrontés aux «dangers professionnels du pouvoir», à ses avantages matériels...

Mais il s'avère aussi que l'on peut, sur des bases athées ou religieuses, critiquer ceux qui prétendent au monopole des «savoirs» pour protéger leurs propres privilèges, ou qui s'érigent en pouvoir («laïque» ou théocratique) prétendant faire le bonheur des êtres humains en leur dictant de façon «scientifique» comment organiser les sociétés humaines.

Pour les «matérialistes», faut-il rappeler, contre des approches «essentialistes» de la religion quelques distinctions fondamentales pour nos débats:

- entre pouvoirs cléricaux (Eglises et Etats théocratiques - et tous ceux qui s'arrogent le pouvoir de parler au nom de Dieu pour imposer un ordre juridique et politico-social contradictoire avec les procédures démocratiques) - et croyants (êtres humains, faisant partie à part entière d'une société qui doit les intégrer dans toutes les procédures de choix démocratiques) ;
- entre courants religieux qui tournent les croyants vers l'acceptation des injustices, inégalités et ordres oppresseurs existant sur Terre (au nom d'un futur Paradis céleste) - ou qui estiment au contraire que la fidélité à leur foi, y inclus l'espoir d'aller au Paradis, impose de résister sur Terre aux inégalités et à l'injustice - sur des bases universelles;
- entre courants religieux qui prônent le repli entre croyants et cherchent à construire une société pour les seuls croyants en rejetant les non-croyants et les sociétés laïques - ou, au contraire critiquent ce type de comportements ;
- entre courants religieux qui abordent les Textes sacrés de référence comme des bases «scientifiques» opposables aux sciences de la nature et sciences sociales, aux savoirs et expériences humaines - ou au contraire estiment que la fidélité aux Ecritures impose leur lecture non littérale, la pleine ouverture aux sciences et l'élaboration par des individus et peuples souverains des lois définissant leurs relations, sur la base de contextes et d'expériences évolutifs...
- entre courants religieux qui légitiment, au nom de leurs croyances, les inégalités et les discriminations de toutes sortes, notamment contre les femmes; ou au contraire les combattent et mènent un travail d'analyse critique interne de ces pseudo-légitimations, au nom de leur foi...

Loin d'être des vues de l'esprit, ces distinctions ont été et sont pertinentes et fort concrètes dans les luttes récentes. Celles et ceux qui, athées comme moi, ont spontanément cherché avec qui lutter parmi les musulmans (nous ne connaissions pas ce qu'était le « PIF » - paysage islamique français, comme l'appellent nos amis musulmans...) contre la Loi de mars 2004, ont découvert «en marchant» des partenaires; et les raisons pour lesquelles ceux-là, et pas d'autres, se retrouvaient ensemble avec nous dans ces luttes...

Refusant à la fois la diabolisation de l'islam [25] comme tout homogène incapable de s'ouvrir à ces différenciations et à des pratiques démocratiques - ou, au contraire, une valorisation «en bloc» des musulmans comme porteurs en eux-mêmes d'un positionnement «anti-impérialiste», nous avons évidemment repéré des clivages «pertinents» dans les fronts de lutte. Nous nous sommes rapproché-e-s de ceux et celles qui luttaient pour des droits civils et sociaux sur des bases égalitaires ; ceux et celles qui recherchaient la mixité, démocratique, de combat pour ces droits ; ceux et celles qui refusaient le clientélisme, l'embrigadement, les dépendances financières envers les pouvoirs, corruptrices...

Et nous avons découvert que l'affirmation comme «musulman» dans des cadres associatifs pouvait recouvrir diverses dynamiques et comportements, fort bien analysés par Abdellali Hajjat ou Yamin Makri [26]. Ils pouvaient signifier notamment l'ouverture constatée à l'action sociale, politique, citoyenne dans des cadres mixtes et non repli «de fermeture», communautariste - et telle était, en dépit des affirmations

mensongères répétées à ce propos, l'orientation des «ramadaniens»... Ils refusaient par contre d'être «émancipés» et «civilisés» par l'Etat post-colonial français, que ce soit dans sa variante pseudo-universaliste de fait assimilationniste, ou sur un mode communautariste clientéliste à la Sarkozy... Et cela aussi nous convenait, justement...

Mais cela a suffi également pour nous faire taxer - entre autres par le président d'honneur d'Attac, Bernard Cassen (notamment dans une interview donnée au Manifesto) - de «communautaristes» ou «relativistes» supposés opposés à l'universalisme républicain... Dans notre réponse à Bernard Cassen, Bernard Dréano, Monique Crinon et moi-même avons contesté cette appropriation autoritaire et réductrice de l'universalisme [27] :

«Nous partons de l'hypothèse que le monde que nous voulons construire ne réalisera un universalisme concret qu'en assurant la convergence d'une pluralité d'acteurs, de mouvements autonomes enracinés dans des combats spécifiques pour l'émancipation humaine; en tirant le bilan de toutes les expériences, de leurs apports comme de leurs échecs nous voulons trouver les moyens de réduire les grands écarts entre valeurs proclamées et réalisées...».

Et la réduction de tels écarts, qu'il s'agisse des inégalités de classe, de genre, ou de traitement des diverses communautés nationales ou religieuses, impose que les intéressé-e-s... s'organisent collectivement, pour peser, pour que soient reconnus des droits bafoués... Mais cette expérience conduisait symétriquement nos amis musulmans (comme d'ailleurs nous-mêmes) à distinguer, parmi les athées:

- ceux qui ont de la laïcité une lecture éradicatrice de la religion au moyen de la force de l'Etat; ou au contraire ceux qui percevaient le rôle de l'Etat comme garant des libertés religieuses, permettant comme le recherchait Jean Jaurès de placer sur le devant de la scène politique les enjeux démocratiques et la question sociale...
- ceux qui en ont une conception «sélective» et a-historique fermée, acceptant l'inégalité de traitement de l'islam - ou au contraire qui combattaient pour la pleine application de la Loi de 1905 à ce qui est devenu la deuxième religion dans une société française profondément transformée au cours des dernières décennies... notamment dans sa composante «issue de l'immigration post-coloniale»...

Dans la discussion sur le projet de Traité constitutionnel européen, les partisans du « non » (dont j'étais), notamment au sein d'ATTAC mettaient l'accent sur les dénis de démocratie que représentait cet échafaudage. Mais certains, prétendant combattre des régressions sur la laïcité, ont pris pour cible l'article II-70 sur la Liberté de pensée, de conscience et de religion.

Cet article stipulait: «Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques, et l'accomplissement des rites».

Se revendiquant de la Loi de 2004 en France, ils percevaient - à juste titre - l'affirmation d'une liberté «de manifester sa religion ... en public» comme une défense du droit à porter le foulard islamique... Mais au lieu de s'interroger sur leur propre «regard» sur le foulard et les droits existants, nos amis altermondialistes se sont engouffré-es dans la logique dangereuse... d'une profonde régression de droits - en fait, perpétuellement «justifiée», comme en jeu de miroirs, par le foulard imposé et les dictatures régnant dans le monde musulman...

C'est une autre logique qu'il faut promouvoir : critiquer, contester ensemble tous les dénis de droits, sous tous les cieux... (notamment, en solidarité avec les femmes auxquelles le foulard, les inégalités de droit, l'enfermement au foyer sont imposés dans la pire des violences). Et nous inspirer des distinctions utiles que la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) note avec clarté, notamment dans une étude d'avril 2005 de son groupe de travail laïcité: «Ajoutons, pour être plus précis, ce que recouvre exactement l'opposition public/privé dans le domaine religieux. En fait la séparation définit trois espaces : l'espace privé de l'individu et de la famille, l'espace public social de la société civile, et l'espace public civique de l'Etat; les religions, comme les autres faits sociaux, se déploient et s'expriment, sont visibles, à la fois dans l'espace privé intime et dans l'espace public de la société civile, à la réserve du respect de l'ordre public.».

La séparation de l'Etat et des religions, la neutralité des bâtiments et institutions étatiques, n'imposent ni le renoncement des usagers à l'expression de leurs convictions, ni la restriction au seul espace privé d'une telle expression... La démocratie est précisément l'organisation de cet espace sociétal, public où les religions n'ont plus de «pouvoir» institutionnel, mais où les idées et convictions religieuses peuvent, évidemment être défendues...

La LDH incite à juste titre, dans le texte évoqué, à un minimum de prudence quant à l'aspect supposé «universel» et satisfaisant du «modèle» français, assortie d'ouverture d'esprit sur d'autres expériences dans le reste du monde: «Le processus de laïcisation a, dans un premier temps, permis l'autonomie progressive du sujet, de l'école et de l'Etat par rapport à la, puis aux religions. La laïcisation a été le moyen de l'émancipation. La laïcité a été ensuite ce dispositif politique qui permettait de faire coexister harmonieusement une totale liberté de conscience pour les sujets, une entière liberté d'expression dans l'espace civil pour la multiplicité des groupes sociaux, et d'abord des groupes religieux, et l'unité de l'Etat garantie, au bénéfice de tous, par la loi et le droit. (...) Il semble que de gros progrès restent à faire pour que ce dispositif puisse servir de référence et de modèle, en Europe où il n'est qu'un des nombreux dispositifs de sécularisation et non pas le seul, et dans le monde d'une manière plus globale où le mode des religions occidentales risque de nous rendre aveugle devant d'autres problématiques et d'autres solutions.»

Une remarque, non anodine, de conclusion: je suis intervenue dans les débats d'Attac en soulignant ... que l'article II-70 du projet de Traité constitutionnel qui était contesté reproduisait en fait... l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) repris par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en son point 9... Certes celle-ci ajoute: «La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui ».

On pouvait demander que cette précision soit ajoutée dans le Traité - mais la signature de la CEDH était suffisante pour qu'elle puisse être appliquée au plan européen. Il était donc possible à chaque pays et citoyen de juger, de façon concrète, si l'affichage de convictions religieuses se transformait en dangereuses « pressions », contradictoires avec des droits défendus ou portant atteinte à l'ordre public... Mais cela doit faire l'objet d'une analyse spécifiée, dans chaque contexte... Et c'est pourquoi nous demandons... où est l'analyse confirmée d'une menace de l'ordre public par les jeunes filles voilées? La Loi de 2004 a-t-elle pacifié les esprits ou bien ouvert une boîte de Pandore remettant en cause les droits associés à la Loi de 1905...

Au-delà, il faut mesurer la gravité des enjeux, tels qu'ils se sont manifestés dans le cadre de la critique évoquée du projet de Traité constitutionnel européen. Alors qu'il était et reste essentiel de faire émerger une « autre Europe » pour « un autre monde » possible, sur des bases démocratiques et socialement solidaires, pour une réelle égalité des droits et contre toute discrimination, la proposition de supprimer tout droit positif d'expression de ses convictions religieuses en public, est une dramatique aberration... risquant de pousser les croyants dans les bras de la droite... Avec pour substitut d'analyse, au sein du mouvement altermondialiste, une thèse fondée mais dont les conclusions sont erronées :

- ce qui est vrai : l'orientation libérale marchande peut parfaitement s'accommoder des identités religieuses organisées et instrumentalisées sur le mode du modèle anglo-saxon ou Sarkozyste, ou encore celles de Bush et du protestantisme réactionnaire... recherchant un « islam modéré » comme relais. Et réciproquement, bien sûr, s'affirmer musulman, peut parfaitement aussi s'accommoder d'un libéralisme économique creusant les inégalités et détruisant l'Etat social - moyennant le paiement de la Zakat...

- mais on ne peut conclure de ces vérités-là, par contre, que toute affirmation religieuse est nécessairement «communautariste» et clientéliste... et qu'elle accepterait par essence le libéralisme économique et ses dégâts sociaux... On peut encore moins empêcher les alliances du premier genre de se réaliser en proposant... d'interdire l'expression des convictions religieuses dans l'espace public...

Quel monde serait-on en train de nous proposer - au sein même des altermondialistes-, par de dangereux glissements, dans une bien totalitaire conception de la laïcité, du féminisme... et, finalement, de l'universalisme?

Jun 2006. Ceci est le texte d'une intervention faite par l'auteure lors d'une conférence organisée par la Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives (FTCR) en 2006.

- [1] Avant la chute de l'URSS, mes origines, mon activité de recherche universitaire autant que mon implication militante, pendant de longues années, m'ont tournée principalement vers l'Europe de l'Est dominée par les régimes se réclamant du socialisme; notamment vers les Balkans où je me suis mobilisée contre les politiques de nettoyages ethniques dans la décennie de désintégration de l'ex-Yougoslavie. Et il n'est sans doute pas un hasard que, de la Bosnie au CFPE (Collectif des Féministes pour l'égalité) et au CEPT (Collectif Une Ecole Pour Tou-te-s), l'exigence de combattre la diabolisation raciste de l'islam ait percuté des luttes où je me suis engagée sous divers cieux, rejoignant aussi les positions que j'ai prise et l'appel que j'ai signé, comme « Juive », contre le sionisme et la politique de Sharon envers le peuple palestinien...
- [2] Cf. [l'interview par Hamé de Saïd Bouamama]->266 sur le site Les mots sont importants à propos de son étude L'affaire du voile ou la production d'un racisme respectable. Cf. également, sur lmsi.net, les analyses de Pierre Tévanian et Ch. Nordmann, Le foulard islamique en questions, Editions Amsterdam, 2004.
- [3] C'est un des apports de la gauche marxiste yougoslave, notamment dans la revue Praxis, d'avoir dénoncé cette inversion et d'avoir, au nom des idéaux émancipateurs, porté la critique contre les diverses variantes de parti unique, y inclus titiste
- [4] Cf. Ali Shariati Histoire et destinée, Textes choisis et traduits du persan, Sindbad, Paris 1982 ; cf. également Mahmoud Mohamed Taha, Un islam à vocation libératrice, L'Harmattan, 2002
- [5] Il est particulièrement affligeant de constater l'aveuglement et l'ignorance arrogante en France envers les apports de Tariq Ramadan, dans la pensée et la démarche proposée, stigmatisée de façon aberrante comme « communautariste ». Cf. T. Ramadan, Les musulmans d'occident et l'avenir de l'islam, Sindbad, Actes Sud, 2003. L'on peut également, quand on le veut, vérifier l'impact de sa démarche sur les personnes et associations qui s'en réclament. Lire notamment, Yamin Macri, du réseau Présence musulmane que préside Tariq Ramadan, http://oumma.com/article.php3?id_article=1544 : « Du sens et de la cohérence - pour mieux comprendre et mieux agir » A la veille du Forum social européen de St Denis, en 2004, sans connaître alors Tariq Ramadan, je m'adressais à mes amies féministes qui voulaient l'empêcher de parler, en contestant des procédures de rumeurs et calomnies en lieu et place des débats rigoureux nécessaires
- [6] Cf. Nasr Abou Zeid, Critique du discours religieux, Sindbad, Actes Sud, 1999.
- [7] Sur les débats concernant les formes de la démocratie dans un autre monde possible, cf « groupe d'étude « socialisme de demain » -GESD, sur le site de Michel Husson : <http://hussonet.free.fr/gesd.htm>
- [8] Sur le traitement médiatique de la « condition des femmes des quartiers », cf. L. Mucchielli, Le scandale des « tournantes ». Dériver médiatiques, contre-enquête sociologique, La découverte, 2005 ; N. Guénif-Souilamas, E. Macé, Les féministes et le garçon arabe, Ed. de l'Aube, 2004. Sur les questions du féminisme dans la résistance anti-coloniale cf. note 20.
- [9] Le rejet du « campisme » fut introduit par les trotskystes, qui revendiquaient l'importance de critiquer le régime soviétique - alors que les staliniens voulaient imposer de ne pas « hurler avec les loups » du « camp » anti-communiste. La préservation du « sens » des idéaux socialistes imposait cette critique...
- [10] Franz Fanon, Peau noire, masques blancs, 1ère Edition, Seuil, 1952 - Points 1971, p.187.
- [11] Cf. ma contribution « féminisme et altermondialisme » à la filière laïcité de l'Université d'été d'Attac 2005
- [12] Cf. le numéro de Nouvelles questions féministes (vol. 5, N° 1, février 2006) « sexisme et racisme : le cas français ».
- [13] Cf. l'interprétation proposée notamment par Josette Trat de l'orientation supposée « anti-féministe » de Tariq Ramadan dans son article du n° de Contretemps n°12, janvier 2005 « A quels saints se vouer - espaces publics et religion ». Les associations musulmanes impliquées dans le CEPT ou le CFPE étant elles-mêmes proches de T. Ramadan, nos convergences ne pouvaient être que superficielles et largement naïves... Ce qui est peut-être vrai, mais... aucun effort de vérification et de débat réel avec les personnes concernées n'ont accompagné ces jugements péremptoirs.
- [14] Le communiqué d'Alain Krivine, porte parole de la LCR « contre les exclusions » le 21/10/2004 - cf. le site de la LCR - est passé inaperçu, sans action pratique pour l'accompagner.
- [15] Les différentes positions ou sensibilités en présence dans la LCR se sont exprimées dans nos trois publications - Rouge (présentation des débats puis bilan critique de la Loi que j'ai notamment co-signé (« sortir de la paralysie », le 6/1/2005) et qu'on peut trouver sur son site, Critique Communiste n° 172, printemps 2004, Dossier sur le voile en débat ; et la revue Contretemps n°12, janvier 2005 « A quels saints se vouer - espaces publics et religion ».
- [16] Le livre L'une voilée, l'autre pas de Dounia Bouzar et Saïda Kada -Albin Michel, Paris 2003- analyse certaines de ces situations et évoque l'offensive de certains groupes dits salafistes. Mais il met à sa place relative cet aspect.
- [17] Cf. notamment Musulmanes et modernes. Voile et civilisation en Turquie de Nilüfer Göle, La Découverte. Confluences Méditerranée, Femmes et islamisme. N°27, 1998. Le foulard islamique en question, Charlotte Nordmann (dir.),
- [18] Voir son blog <http://www.cfpe2004.org> et son journal Inch'Allah L'égalité !
- [19] Abdellali Hajjat le rappelle de façon subtile dans l'annexe de son excellent essai Immigration postcoloniale et mémoire, L'Harmattan, 2005. C'est un des apports majeurs de Mémoire et Horizon, les publications et débats de Citoyennes des Deux Rives, que de permettre d'intégrer dans sa complexité la lutte des femmes aux approches binaires qui peuvent conduire à valoriser de façon univoque des sociétés et relations traditionnelles au nom du rejet légitime de la domination coloniale et des comportements « civilisateurs ».
- [20] Cf. aussi La révolution sous le voile - Femmes islamiques en Iran de Fariba Adelkhah, Karthala, 1991 ; L'une voilée, l'autre pas - le témoignage de deux musulmans françaises de Dounia Bouzar et Saïda Kada, Albin Michel, 2003
- [21] Cf. l'interview évoquée en note 2 sur le site Les mots sont importants
- [22] Christelle Taraud, op. cité .
- [23] Sur marxisme et religion, lire notamment dans la revue Contretemps n°12, (A quels saints se vouer ? -Espaces publics et religions) notamment Michael Lowy, « L'opium du peuple ? » et « Marxisme et religion chez Antonio Gramsci ».
- [24] « Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel », Marx-Engels, Sur la religion (1844), Ed. Sociales, 1968
- [25] Comme on la trouve notamment chez Michel Onfray ou Alain Finkielkraut...
- [26] Cf. ci dessus.
- [27] http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=980, lettre au Manifesto du 28/04/2005, à propos de nos coupables convergences avec Tariq Ramadan... On peut retrouver l'interview de Bernard Cassen avec notre réponse sur le site [<http://www.communautarisme.net/attaclaicite/>-><http://www.communautarisme.net/attaclaicite/>]
- [28] Le tout, bien évidemment, avec l'accord des intéressé-e-s.

Les musulmans, la gauche et les féministes auto-proclamés

Nina Trige Andersen [*]

Toutes sortes de spectres sont apparus dans la gauche danoise l'année où une femme musulmane a été élue comme candidate au parlement pour l'Alliance Rouge-Verte. [1] En prenant son inspiration chez des penseuses féministes actuelles comme dans les critiques de la religion par Marx et Lénine, cet article est une interprétation des conflits qui ont émergé sur la question du socialisme et de la religion en général, et sur celle de la gauche et de l'islam en particulier, ainsi que sur la question des stratégies féministes dans le débat sur le foulard au Danemark en 2007-2008.

Un vif débat a été suscité à la fois au sein de l'Alliance Rouge-Verte (ARV) comme dans la sphère publique par la candidature au parlement pour un parti de la gauche radicale d'une femme s'identifiant comme musulmane. Un débat sur la religion, le féminisme, et les stratégies pour le socialisme – pour dire les choses gentiment. Quand la candidate, Asmaa Abdol-Hamid, née palestinienne apatride, a été élue par l'assemblée nationale de l'ARV, tout le monde s'attendait à des réactions clairement islamophobes, sexistes et racistes de la part des médias bourgeois et des partis de droite. Mais nous n'avions pas tous prévu à quel point la même dynamique allait frapper la candidate depuis l'intérieur du parti et de la gauche en général.

Les multiculturalistes et les « paniqueurs moraux »

Le débat dans la sphère publique est d'un intérêt moindre, car la plupart des gens de gauche peuvent probablement imaginer les attaques classiques de la bourgeoisie, de la gauche réformiste et des néo-fascistes – par conséquent seuls les débats internes de l'ARV seront esquissés dans cet article. Les différentes positions dans le débat sur la question de savoir si oui ou non il était approprié qu'un parti socialiste ait pour candidate une personne «visiblement» religieuse peuvent être divisées en deux catégories principales :

- Les multiculturalistes: C'est un projet progressiste en soi que La Femme Musulmane (traduction une personne identifiée comme femme, immigrée, portant un foulard) soit représentée.
- Les paniqueurs moraux: Le foulard est oppressif en soi, donc le fait qu'une femme portant un foulard représente l'ARV envoie le signal que nous sommes pour le patriarcat (dans sa version spécifique islamo-arabe).

La deuxième catégorie était divisée en deux :

- Les athées, qui utilisaient la version marxiste vulgaire de la citation «la religion est l'opium du peuple»
- Les socialistes chrétiens qui croient que comme l'islam n'a pas connu une Réforme et les Lumières comme le christianisme, l'islam est toujours une religion fondamentaliste et répressive, à la différence du christianisme qui a une base ainsi qu'un potentiel progressiste.

Ces deux subdivisions semblent croire que le patriarcat, sous sa forme «islamo-arabe», est un phénomène distinct d'autres formes patriarcales: plus fort, plus pathologique et plus maléfique que le patriarcat en général. Dans ce courant du «féminisme» occidental, l'oppression des femmes – quand il s'agit de femmes «musulmanes» – est vue comme quelque chose qui provient d'abord de l'islam. La religion devient l'explication principale de l'oppression des femmes, quand on parle de l'islam et des femmes en relation avec l'islam. L'islam comme «religion» – ou plus souvent l'islam comme «culture» – est conceptualisé comme ayant une essence spécifique, immuable et profondément réactionnaire de manière plus radicale que d'autres religions ou «cultures». Dans cette rhétorique, la «culture démocratique occidentale» est souvent mise en valeur comme l'antipode de la «culture islamique». Autrement dit, les droits des «femmes musulmanes», et ce que font les «femmes musulmanes» de leur corps sont des marqueurs centraux des nouvelles formes d'identité et de géopolitique qui sont apparues dans la rhétorique néoconservatrice du «choc des civilisations». Certains courants du «féminisme occidental» sont influencés par cette rhétorique.

Ce type de «féminisme occidental» participe ainsi à la production du langage et des structures du nouvel impérialisme. [3]

Dévoilement

En conséquence, le phénomène «religion» – ou « une religion spécifiquement maléfique» - est vu comme une entité en soi avec un pouvoir en soi. Il s'ensuit que la religion engendre la pratique (sociale) – le contraire d'une compréhension marxiste, comme elle apparaît par exemple dans l'introduction à la Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel. Ici la «religion» et la critique de la religion sont comprises en sens inverse: «Le fondement de la critique irrégulière est celui-ci: L'homme fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme. La religion est en réalité la l'homme qui, ou bien ne s'est pas encore trouvé, ou bien s'est déjà reperdu. Mais l'homme n'est pas un être abstrait, extérieur au monde réel. L'homme, c'est le monde de l'homme, l'État, la société. Cet État, cette société produisent la religion (...))»

Nous reviendrons à ce que Marx et plus tard Lénine avaient à dire sur le socialisme et la religion vers la dernière partie de cet article.

Un autre point intéressant dans les dynamiques de l'ARV est que – depuis les subdivisions des paniqueurs moraux, des athées comme des chrétiens – les nouveaux convertis au « féminisme » semblaient sortir de terre comme des champignons ; tout à coup très inquiets de savoir si la candidate était elle-même opprimée par le patriarcat islamique, ou si l'avoir comme représentante du parti signalait à la population que l'ARV approuvait le patriarcat islamique. Les paniqueurs moraux étaient aussi fortement engagés dans le dévoilement de ce que Asma Abdol-Hamid pensait réellement des droits des LGBT, alors qu'elle avait déclaré qu'elle soutenait le programme politique de l'ARV – y compris la partie sur la libération de genre et la libération sexuelle. Ces soupçons étaient souvent exprimés par des gens qui n'avaient jamais auparavant pris la peine de combattre le patriarcat ou l'homophobie.

Seulement son genre et son foulard

Les multiculturalistes tout comme l'armée qui s'est dressée contre l'islamo-patriarcat ont empêché dans une large mesure un débat sur la manière dont le profil politique de cette candidate spécifique pouvait être utilisé stratégiquement dans une perspective socialiste. Asmaa Abdol-Hamid est jeune, c'est une femme, et elle est née au Liban, fille de réfugiés palestiniens – il y a dans ces catégories sociales un potentiel représentationnel évident. Elle travaille depuis des années comme conseillère sociale dans un des quartiers les plus pauvres du Danemark, a fait du travail de terrain avec de jeunes femmes migrantes dans son quartier, et du travail parlementaire pour l'ARV dans sa municipalité. Toute cette expérience politique et personnelle aurait pu être mise en forme dans une campagne électorale pour contrer l'islamophobie, le sexisme et le racisme et rendre visibles les formes de la société de classes au Danemark. Cette troisième position dans l'ARV qui n'a pas été mentionnée jusqu'ici est ce que nous pouvons appeler la position marxiste-féministe, qui met en avant une analyse historiquement spécifique. Une des raisons pour lesquelles cette position n'a pu ni réussir, ni se rendre clairement visible, c'est la force avec positions mentionnées ci-dessus – et surtout: elles avaient le consensus public avec elles. Asmaa Abdol-Hamid n'a jamais été acceptée ou traitée comme une figure politique. Elle était son foulard et son genre, pour ses opposants – l'armée contre le patriarcat islamo-arabe – comme pour ses soutiens multiculturalistes. Les deux tendances se sont unies paradoxalement dans leur obsession envers la «religion» et la «culture» ainsi que les marqueurs et champs de bataille favoris: le corps et les signes corporels de la « femme musulmane».

Le foulard est le foulard ?

Cette courte présentation d'un cas spécifique dans un contexte danois servira dans le cadre de cet article d'introduction à la discussion de ce que l'on peut dire sur les rapports entre socialisme, religion et féminisme à un niveau analytique plus général.

D'un point de vue féministe et marxiste, il y a tout d'abord deux points importants à avoir à l'esprit : Notre analyse doit toujours prendre son point de départ dans le contexte social/sociétal et historiquement spécifique qu'il essaie de comprendre et dans lequel il se donne comme but d'agir politiquement. Les discours et les pratiques ne peuvent pas être isolés du contexte dans lequel ils ont lieu. Cela veut dire par

exemple, que porter un voile en Iran aujourd'hui ne veut pas nécessairement dire la même chose que de porter un voile ou un foulard au Danemark aujourd'hui. Brièvement, en Iran ceux qui détiennent le pouvoir punissent les femmes si elles ne portent pas le voile, au Danemark les femmes sont punies si elles le portent. Que l'on soit d'accord ou non avec l'utilisation du foulard comme forme de protestation politique contre la marginalisation et la persécution des individus identifiés comme « arabes/musulmans », nous devons au moins analyser le port du foulard comme (aussi) une réaction contre le racisme et la marginalisation, et non seulement comme un marqueur religieux ou culturel de l'oppression des femmes et de la ségrégation des genres.

Les femmes ont toujours été jugées et traitées selon leur apparence. En tant que féministe on doit prêter une attention particulière quand les corps des femmes et ce que les femmes font avec leur corps devient un champ de bataille – comme c'est le cas du foulard pour les islamistes réactionnaires et les impérialistes occidentaux.

Neelam Hussein, de Simorgh, une organisation féministe (et laïque) basée au Pakistan, formule ainsi les choses : «Le voile est devenu un marqueur identitaire, même au Pakistan. Mais surtout en Europe, où il y a l'expérience du racisme, de la violence, et des préjugés anti-musulmans, le voile n'est pas tellement une affirmation religieuse. Il est devenu un acte politique, et doit être compris en tant que tel. Personnellement, je ne suis pas en faveur du voile, mais je défendrai tout de même le droit d'une femme de porter une mini-jupe ou des talons hauts si elle le veut, et de porter le voile, si elle le veut. Il faut considérer les choses de manière plus adulte qu'une réaction immédiate. Mais en tant que féministe, je ne peux pas forcer une femme à sortir de chez elle ou à enlever le voile, simplement parce que je ne suis pas d'accord. Il faut qu'elle soit convaincue de sa propre libération. [4]»

La prostituée et la femme voilée

En observant les réactions venues à la fois de la droite et de l'intérieur de la gauche envers Asmaa Abdol-Hamid pendant les élections, il était frappant de voir les similitudes entre la façon dont on parle des femmes qui portent un foulard et des femmes qui travaillent dans l'industrie du sexe, souvent appelées prostituées : «Elles» sont opprimées à cause de ce qu'elles font ou de ce qu'elles laissent les autres faire avec leurs corps, elles ne savent pas ce qu'elles disent, ou elles essaient peut-être de se protéger, elles ne savent pas ce qui est bon pour elles, mais «nous» savons ce qui est bon pour elles, et nous allons donc décider de comment elles peuvent être libérées. En même temps, avec cette approche, les femmes qui portent un foulard, comme pour les femmes dans l'industrie du sexe, sont encore plus marginalisées – non seulement parce qu'on leur dénie leur propre droit à la parole, mais de par la façon dont s'organise la société (la régulation des espaces publics, l'accès à l'éducation, l'accès à certains secteurs du marché du travail, l'accès aux droits civiques et à la sécurité sociale, etc.).

Citons encore Neelam Hussein: «Si vous voulez vraiment défier le patriarcat, vous devez reconnaître le fondamentalisme et l'oppression sous toutes ces formes, pas seulement au sein de l'islam. En tant que féministe, il est important de toujours se souvenir d'un point central: soyez critiques envers toutes les idées, même les vôtres. Mais c'est difficile si vous vous êtes convaincus que d'autres personnes ne peuvent pas penser pour elles-mêmes. [5]»

Spectres coloniaux

Paradoxalement, la notion selon laquelle les droits des femmes et la libération sexuelle sont des phénomènes «occidentaux» est brandie à la fois par les fondamentalistes islamiques et par les néoconservateurs et les néolibéraux occidentaux – ainsi que par beaucoup de féministes auto-proclamées à gauche.

Vivienne Wee, professeure au département d'Etudes Asiatiques et Internationales à l'Université de la ville de Hong Kong, a exprimé cette idée ainsi, dans sa critique du livre *Great Ancestors – Women Asserting Rights in Muslim Contexts*: «Il existe une croyance très répandue dans les sociétés post-coloniales selon laquelle toutes les valeurs progressistes, comme les droits humains, les droits des femmes, la justice sociale ou le développement durable, nous ont été transmises comme une partie du «fardeau de l'homme blanc» qui était de nous civiliser. Du coup, ces valeurs tendent à être connues comme des «valeurs occidentales», comme si avant la colonisation européenne, il n'y avait pas eu de notion indigène de la justice ou des droits dans les sociétés qui ont été colonisées. En fait, nous devrions nous rendre compte

que ce mythe a été construit précisément pour légitimer la présence coloniale comme un «processus civilisateur». (...) Ce type de discours provient d'un processus d'«altérisation» qui dépeint l'Autre non-occidental en termes de «despotisme oriental » ou d'une autre forme de barbarie duquel les femmes non-occidentales doivent être « sauvées». Il y a une grande ironie à ce que des nationalistes post-coloniaux souscrivent à présent à ce mythe colonial et s'identifient à des personnes qui ne donnent aucune valeur aux droits des femmes. [6] »

Sherene Razack, une professeure de sociologie basée à Toronto, née à Trinidad dans une famille d'origine indienne musulmane, pointe aussi le danger du spectre du colonialisme et de l'impérialisme dans le débat sur la libération des femmes musulmanes: «Le genre est devenu le marqueur décisif, qui sépare les civilisés des non-civilisés, ceux qui méritent, et ceux qui ne méritent pas. C'est pourquoi le féminisme et l'égalité des genres deviennent tout à coup de telles priorités. La logique est que le manque d'égalité des genres dans les communautés musulmanes légitime la violence occidentale et la rend nécessaire. La femme musulmane opprimée doit être libérée de l'homme musulman, dangereux et violent. [7]»

La religion est l'opium du peuple

Nous allons maintenant nous tourner vers ce que Marx et Lénine avaient à dire sur la critique socialiste de la religion – en-dehors de la citation usée «la religion est l'opium du peuple» que, parmi d'autres, la «plate-forme athée» de l'ARV a brandi avec rigueur durant le débat sur la légitimité de la candidature d'Asmaa Abdol-Hamid.

Comme il a été mentionné plus haut, il est toujours utile de voir les choses dans le contexte où elles ont lieu, et la même chose peut être dite sur la citation à propos de l'opium (tirée de l'introduction à la Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel) qui dans sa totalité est: «La misère religieuse est, d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple.

Le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc, en germe, la critique de cette vallée de larmes, dont la religion est l'auréole.»

En bref : le problème n'est pas la religion en elle-même, le problème est l'état du monde qui fait que les gens désirent que la religion apaise leur souffrance – d'où la métaphore de l'opium.

Lénine a décrit la relation entre la religion et l'organisation de la société ainsi dans son texte Socialisme et Religion: «L'oppression économique qui pèse sur les ouvriers, provoque et engendre inévitablement sous diverses formes l'oppression politique, l'abaissement social, l'abrutissement et la dégradation de la vie intellectuelle et morale des masses. [8]» Quand Lénine écrit: «La foi en une vie meilleure dans l'au-delà naît tout aussi inévitablement de l'impuissance des classes exploitées dans leur lutte contre les exploités que la croyance aux dieux, aux diables, aux miracles naît de l'impuissance du sauvage dans sa lutte contre la nature», ceci peut nous donner une indication sur la raison pour laquelle par exemple le fondamentalisme religieux est fort dans des ex-colonies, ou pourquoi certains migrants, qui n'étaient pas très religieux dans leur pays natal, deviennent fondamentalistes en vivant dans une Europe raciste.

Sur le terrain

Ce que Marx a écrit dans ses Thèses sur Feuerbach est un outil très utile pour développer des stratégies pour combattre l'oppression masquée derrière la religion: «Le fait, notamment, que la base temporelle se détache d'elle-même, et se fixe dans les nuages, constituant ainsi un royaume autonome, ne peut s'expliquer précisément que par le déchirement et la contradiction internes de cette base temporelle. Il faut donc d'abord comprendre celle-ci dans sa contradiction pour la révolutionner ensuite pratiquement en supprimant la contradiction. Donc, une fois qu'on a découvert, par exemple, que la famille terrestre est le secret de la famille céleste, c'est la première qu'il faut anéantir sur le plan de la théorie et de la pratique. [9]»

Pour conclure, le combat pour la libération sexuelle et de genre, tout comme le combat pour le contrôle

populaire des moyens de production, ne se fait pas « dans les nuages », sur le champ de bataille abstrait du brouillard religieux. Le combat est sur terre. Et la notion quasi- religieuse – masquée en critique de la religion – que la religion et les symboles religieux ont un pouvoir en eux-mêmes – n'a pas plus les pieds sur terre que les fondamentalistes qu'elle prétend combattre.

En tant que socialistes nous ne combattons pas pour qui que ce soit, nous organisons des gens pour qu'ils se battent pour eux-mêmes. C'est aussi valable pour les femmes qui s'identifient comme musulmanes. En gardant cela à l'esprit le risque de s'aligner sur des forces de droite, laïques ou religieuses, est au moins diminué.

2009

Notes:

[1] Nina Trige Andersen fait partie de la direction du SAP – la section danoise de la Quatrième Internationale, et milite au sein de l'Alliance Rouge-Verte, en premier lieu dans la commission Queer.

[2] L'Alliance Rouge-Verte (Enhedslisten) est une formation large de la gauche radicale danoise, qui s'est formée au début des années 90.

[3] Cette analyse s'appuie sur les analyses féministes critiques faites par des féministes telles que Nighat Said Khan (Pakistan), Sherene Razack (Canada), Gunilla Edemo (Suède) et Mette Buchardt (Danemark, ex : <http://www.modkraft.dk>).

[4] Pakistansk feminist : stop med at belære os, Dagbladet Information, 25 janvier 2008.

[5] Idem.

[6] Extrait d'une critique sur le site Internet de l'AWID - Association pour le droit des femmes et le développement. Le réseau international de solidarité Femmes Sous Lois Musulmanes (FSLM) et le collectif de femmes basé à Lahore Shirkat Gah (qui agit aussi comme bureau régional de coordination de FSLM pour l'Asie) ont entrepris un travail pionnier de recherche historique. Leur but est de mettre en lumière l'activisme pour les droits des femmes dans les sociétés musulmanes. Critique du livre par Anissa Helie.

[7] Atvarer mot rasisme i feminismens navn, interview sur le site Internet du centre norvégien de recherche sur le genre,

[8] <http://www.trotsky.org>

[9] <http://www.marxists.org>

Défendre le libre choix des femmes

Entretien avec Ida Dequeecker (Plateforme « BOEH »):

En Flandre, la plateforme féministe BOEH s'oppose aux mesures d'interdiction du port du foulard dans les écoles ou les administrations publiques. Entretien avec Ida Dequeecker, militante féministe de longue date, qui nous explique l'origine de cette plateforme et ses motivations.

Tout d'abord, comment est né votre groupe et que signifie son nom ?

Ida Dequeecker: BOEH [« Baas Over Eigen Hoofd » = « maître de sa propre tête » [1]] est un groupe d'action féministe comprenant des femmes d'origine diverse: « allochtones » et « autochtones » (si on veut utiliser ces termes...), musulmanes et non-musulmanes etc.

En Belgique l'interdiction du port du voile a été introduite en 2007 [2]. Le V.O.K. (Comité de Concertation des Femmes, structure féministe unitaire au niveau de la Flandre) était la seule organisation féministe à avoir protesté contre cette mesure. Ensuite nous avons contacté des organisations de femmes allochtones pour agir ensemble. C'est cela l'origine de notre groupe. Et c'est toutes ensemble que nous avons choisi notre nom car il reprend de façon explicite le slogan du féminisme des années '70 sur le droit des femmes à disposer de leur propre corps.

Pourquoi justement avoir choisi de mener des actions concernant cet interdit ?

Le débat sur l' « intégration » a rebondi en Belgique tout comme aux Pays-Bas, après les attentats du 11 septembre. Les politiciens traditionnels, de droite mais aussi de gauche, se sont emparés du féminisme et de l'émancipation des femmes pour inventer un discours qui oppose les 'femmes occidentales libérées' à la 'femme musulmane opprimée'.

Le V.O.K. s'est toujours opposé à ce discours. Nous ne voulions pas être instrumentalisées par ce discours islamophobe. Nous avons publié une brochure sur le féminisme et le multiculturalisme pour remettre en avant le féminisme tel que nous le concevons. Les concepts centraux que nous y défendons sont l'autonomie, la solidarité, la liberté et l'égalité.

Il ne reste pas grand-chose en Belgique de la seconde vague féministe, mais il y a toujours quelques organisations et surtout quelques personnalités avec une certaine audience. Beaucoup de femmes ont été influencées par la deuxième vague féministe. Il y a malheureusement de nombreuses femmes qui croient au discours sur la femme occidentale libérée et la musulmane opprimée. Nous rencontrons beaucoup de résistance de la part de cette mouvance féministe.

Mais notre brochure a quand même eu un retentissement important. Après l'interdiction du port du foulard, il était temps pour nous de mettre nos idées en pratique. Nous sommes soutenues par le V.O.K., par des groupes de femmes immigrées et par un groupe de jeunes féministes.

On justifie l'interdiction du voile avec deux arguments : on nous dit qu'elle doit libérer les femmes et ensuite, qu'il s'agit de la neutralité de l'État. Concernant le premier argument, nous partons du principe féministe que c'est à la femme de décider de porter ou de ne pas porter un foulard.

Concernant le deuxième argument sur la 'neutralité' définie comme l'absence de symboles religieux, pourquoi y-a-t-il interdiction maintenant alors que pendant des années personne ne s'opposait à ce que les travailleuses dans les services de la commune portaient le voile ? Pourquoi n'a-t-on jamais rien dit sur le port d'une croix ? Même si officiellement, il s'agit de l'interdiction de tous les symboles religieux, cela montre bien qu'il s'agit en fait de l'interdiction du foulard.

La neutralité n'est pas un principe éternel qui tombe du ciel. Il s'agit d'organiser la société dans le respect des droits et des libertés de chacun.e. Dans une société qui change, il faut réfléchir à comment appliquer ce principe de neutralité. Dans une société multiculturelle et multi religieuse, la neutralité signifie qu'on

donne la possibilité aux individus de se revendiquer de leur croyance et d'en porter les symboles, s'ils le veulent. Mais en tant que fonctionnaire, ces personnes doivent se tenir à des règles – c'est évident.

Le succès de l'idée de la femme occidentale libérée n'est-il pas lié à ce qu'on entend aujourd'hui sous le terme de féminisme ? C'est-à-dire que les femmes doivent avant tout choisir de faire une carrière individuelle ?

En effet, c'est ce type de féminisme qui est devenu dominant après le déclin du mouvement féministe dans les années quatre-vingt. En l'absence d'un mouvement qui mettait en avant ses propres revendications et qui pouvait faire changer les choses, ce sont les politiques institutionnelles publiques qui ont occupé le devant. Ceci était une reconnaissance de fait de l'émancipation des femmes. Mais le revers de la médaille, c'était l'intégration de cette émancipation dans le statu quo et seules les mesures qui acceptaient cet état des choses, étaient appliquées. Il n'était plus question d'un changement radical de la société. L'inégalité structurelle dans la société changeait un peu de forme, mais elle restait en même temps inchangée. Des féministes comme celles de BOEH doivent donc se battre contre deux courants : l'islamophobie et l'interprétation néolibérale du féminisme.

En plus, ces deux courants sont liés. La logique de l'islamophobie est culturaliste, c'est-à-dire que les différences dans la société ont des causes culturelles. On ne parle plus de l'aspect social et économique, il est passé sous silence et l'inégalité est acceptée comme une donnée naturelle. C'est le même discours néolibéral donc. De cette manière, on cache les liens entre les différentes formes d'inégalité.

Et on ne demande pas l'opinion des femmes concernées...

Les femmes qui portent un foulard n'ont plus aucune liberté d'action, on ne les prend pas au sérieux quand elles expliquent qu'elles ont choisi elle-même de porter le foulard. Nous autres aussi, dans BOEH, on est traitées comme étant incapables de faire nos propres choix. Le dirigeant du 'Vlaams Belang' Filip De Winter m'a dit : « Vous vous prostituez devant l'islam ». D'autres personnes ne sont pas aussi grossières, mais elles pensent la même chose quand elles disent que nous nous laissons manipuler par l'islam. Il existe heureusement beaucoup de femmes musulmanes, portant le foulard, qui s'expriment très bien dans les médias. C'est un choc pour les gens qui ont cru dans cette image de la femme musulmane opprimée.

Quels résultats avez-vous obtenu jusqu'à présent avec BOEH ?

Notre dernière action a été de porter plainte auprès du Conseil d'État contre l'interdiction du port du foulard pour les élèves dans l'enseignement public. Nous avons obtenu un petit succès, car l'interdiction a été suspendue jusqu'au verdict de la Cour Constitutionnelle, ce qui peut facilement prendre un an. On voit de nouveau que nous ne sommes pas considérées comme des personnes pouvant prendre nos propres initiatives. Déposer plainte coûte en effet beaucoup d'argent – nous avons engagé un cabinet d'avocats très connus - et je suis fière de pouvoir dire que tout a été payé par des dons venant d'un peu partout. Entretemps, on nous accuse d'avoir accepté de l'argent de l'Arabie Saoudite et d'autres.

Malgré les résistances et malgré le fait que nous ne sommes qu'un petit groupe d'action, nous avons pu faire connaître notre point de vue. Nous organisons toutes sortes d'actions, nous écrivons des lettres aux journaux, nous régissons à l'actualité. Mais dans toute ma longue vie de féministe de gauche, c'est bien la première fois que pour certaines personnes dans mon propre entourage, mon point de vue est devenu un problème.

Parfois on nous reproche de nous occuper d'un thème qui n'est en effet pas très important, mais ces foulards sont suffisamment importants pour qu'on les interdise ! Derrière cet interdit, il y a beaucoup de choses non dites. C'est un social-démocrate qui, sous la pression de l'extrême droite, du Vlaams Belang, a mis en place l'interdiction. Ils l'ont fêté comme une victoire. Pour des féministes, notre point de départ est une évidence ; nous défendons le libre choix des femmes, leur droit à l'enseignement – parce que l'interdiction limitera la possibilité de l'enseignement pour un certain nombre de filles – et le droit au travail. Il s'agit des droits des femmes.

Qui vous donne le plus de soutien ?

Le soutien vient de sources différentes. Notre vision du féminisme donne des réactions différentes car la

critique de la société est controversée dans toutes les couches sociales. BOEH est la preuve vivante qu'il y a des féminismes différents et qu'il existe aussi un féminisme islamique. Il y a certainement des divergences mais nos points de départ sont les mêmes, c'est-à-dire que c'est à la femme seule de définir en quoi consiste sa libération. On a parlé de BOEH comme faisant parti de la formation d'un « nous nouveau » : nous partageons une même vision et une même lutte qui nous rapproche. En travaillant ensemble, on a tissé des liens. Au début on se présentait comme un groupe d'action composé de femmes allochtones et autochtones, musulmanes et non-musulmanes etc. – à un certain moment, on en avait marre, maintenant nous nous présentons en premier lieu comme un groupe d'action féministe.

2010

Interview parue dans le magazine Grenzeloos, publication du SAP (Socialistische Alternatieve Politiek), section Néerlandaise de la Quatrième Internationale. www.grenzeloos.org

Notes:

[1] BOEH rappelle le slogan du mouvement pour l'avortement libre : "Baas over eigen Buik" pour "maître de son propre ventre".

[2] Interdiction du port du foulard dans les services publics et l'enseignement public dans toute la Belgique.

Résolution de la LCR contre l'interdiction du port du foulard à l'école

Par Ligue Communiste Révolutionnaire (Belgique)

Depuis plusieurs mois, les attaques contre le port du foulard dit islamique reprennent vigueur, au nom de «la laïcité», «du féminisme» ou carrément de «la défense des valeurs occidentales». Aujourd'hui, il est question de légiférer à plusieurs égards sur «le foulard», comme le propose ouvertement le MR et le CDH. Les autres partis gouvernementaux sont divisés par des débats internes sur le sujet et peinent à adopter une position claire pour des raisons électorales évidentes.

Les velléités d'interdiction du foulard à l'école ne viennent pas par hasard. Elles proviennent de partis politiques de droite comme le MR et le VLD dans l'objectif, entre autres, de séduire les (potentiel-le-s) électeurs/trices de l'extrême droite, de partis comme le Front National et le Vlaams Belang.

C'est aussi une manière de concentrer le débat médiatique sur la question du foulard comme un écran de fumée pour détourner l'attention de la crise capitaliste, de la montée du chômage, des plans d'austérité qui vont réduire les budgets des écoles, des autres services publics, des pensions.

En entretenant le racisme et le sexisme, les polémiques sur le port du foulard à l'école contribuent à diviser la population. Elles font perdre de vue les intérêts convergents des travailleurs et travailleuses, hommes et femmes, de toute culture, religion, philosophie et origine face au capitalisme et ses dégâts. Et cela d'autant plus qu'elles divisent aussi la gauche et les progressistes capables d'encourager l'organisation de résistances solidaires.

La nécessaire unité de la gauche, du mouvement ouvrier, antiraciste et féministe passe par leur capacité à contourner ces tentatives de division pour se concentrer sur les enjeux essentiels tout en défendant les droits et libertés fondamentales de chacun-e.

Dans un tel contexte, la LCR s'oppose tant à l'interdiction du port du foulard à l'école qu'à l'obligation faite à certaines musulmanes de porter ce foulard. C'est cette position, déjà exprimée par le passé[2], que la présente résolution vise à réaffirmer et à actualiser, en cohérence avec les valeurs et combats que la LCR continue à défendre comme le droit à l'école de son choix pour tous et toutes, la laïcité, l'autodétermination et l'émancipation des femmes, le pluralisme culturel et idéologique ou encore l'antiracisme et l'égalité des droits.

Préalables

Le foulard dit islamique ouvre des polémiques sous bien des angles. Il est donc nécessaire de baliser le propos de cette résolution.

1. Les amalgames entre le port du « voile », du « foulard », du « niqab » ou de la « burqa » sont courants. Mais ces pratiques sont pourtant issues de traditions et de motivations différentes. Et les velléités d'interdiction qui les concernent, dans l'espace public, au travail, à l'école ou dans le cadre d'une fonction publique ont aussi des implications distinctes, bien qu'elles se répercutent toutes concrètement en premier lieu sur les musulmanes qui les portent. Nous ne traiterons ici que de l'interdiction du port du foulard dans les écoles.

2. Bien que le retour en force de la spiritualité et de la religiosité dans les sociétés capitalistes occidentales soit un phénomène interpellant dont il convient d'appréhender les causes et les implications, il ne s'agit pas ici de traiter de la place et le rôle des religions dans les sociétés capitalistes et dans la lutte de classes. Nous reviendrons sur les principes de liberté d'opinion et d'expression -y compris religieuse- et de laïcité

mais nous nous limiterons à leur incidence dans le cas concret de l'interdiction du port du foulard à l'école. Néanmoins, la LCR programme aussi une discussion sur le retour en force du religieux et sur les intégrismes.

3. Se positionner sur l'interdiction du port du foulard à l'école n'implique pas de s'affirmer pour ou contre le port du foulard en tant que pratique religieuse. D'abord parce que, au nom de l'autodétermination, cette réflexion revient avant tout aux femmes de la communauté concernée. Ensuite parce que, pour développer une position à ce propos en évitant de plonger dans les stéréotypes, il convient de partir d'une analyse plus approfondie et nuancée de l'Islam. Or, cette résolution concerne un parti qui n'a ni les compétences ni la prétention de prendre position sur des questions théologiques.

4. Cette résolution s'inscrit dans le contexte d'un Etat où l'Islam et les musulman-e-s sont minoritaires. Il est évident que la question se pose différemment dans les Etats islamiques ou avec une population majoritairement musulmane, où la réalité des femmes musulmane est toute autre. Dans tous les cas, la LCR lutte fermement contre toutes les formes de violences faites aux femmes et soutient toutes les femmes qui luttent pour leur émancipation de la façon qu'elles estiment la plus appropriée au contexte et aux rapports de force dans lesquels elles vivent.

5. Si les débats sur le foulard sont à ce point passionnés, c'est aussi parce qu'ils s'inscrivent dans un contexte d'injustices, de frustrations, de peurs et de réelles difficultés: les violences verbales, morales et physiques dans les quartiers, les écoles, les entreprises; les remises en question des droits conquis par et pour les femmes; la montée de l'obscurantisme et des intégrismes; la précarité des conditions de vie et de travail;... Mais, contrairement à ce que pensent certain-e-s, l'interdiction du voile ou du foulard n'est pas une solution à ces problèmes. Si cette résolution ne s'y étendra pas, il est bien sûr nécessaire pour la LCR de développer des réponses politiques à ces sentiments et ces réalités.

6. Parmi les partisan-e-s de l'interdiction du foulard se retrouvent à la fois des hommes et des femmes de droite ou prétendument de gauche mais aussi d'autres sincèrement et effectivement de gauche. Leurs intentions sont évidemment de nature toute différente. Venant de la droite, les arguments laïcs et féministes avancés pour obliger les femmes «à lever le voile» ne sont que de piètres feuilles de vignes accolées à une attaque ouvertement raciste et islamophobe. Venant de la gauche, ces mêmes arguments partent par contre d'une volonté sincère mais reposent néanmoins sur une interprétation erronée des principes laïcs ou féministes, se trompant ainsi dramatiquement de moyens et de cibles à viser, dans une démarche qui fait abstraction ou sous-estime la portée du contexte raciste et de l'offensive islamophobe de la droite réactionnaire. Cette résolution ne considère évidemment pas que l'ensemble des partisan-e-s de l'interdiction soit raciste et sexiste. Mais elle dénonce et condamne les résultats identiques qu'entraînent volontairement (pour la droite) ou involontairement (pour celles et ceux de la vraie gauche) leurs démarches distinctes.

Des paroles aux actes. Des actes aux lois?

Bien qu'elles ne sont généralement pas initiées par les professeurs, les parents ou encore les élèves, les polémiques sont largement amplifiées par les médias qui font preuve de peu d'impartialité en la matière et contribuent largement à faire du port du foulard à l'école un «problème de société» monté de toutes pièces. En Belgique, certain-e-s ont tenté d'importer le débat français de 2004, sans toutefois provoquer tant de remous que de l'autre côté de la frontière. Mais, depuis lors, l'interdiction du port du foulard s'est généralisée dans la toute grande majorité des écoles.

En septembre et octobre 2009, la communauté flamande et ensuite la province de Hainaut ont décidé d'interdire le port du foulard dans toutes les écoles de leur réseau dès la rentrée 2010. Quant à la communauté française, depuis 2005, elle continue à laisser l'interdiction ou non du port du foulard à la libre appréciation des directions d'écoles en prétextant l'autonomie de ces dernières pour ne pas prendre de position tranchée. Aujourd'hui, il est question de généraliser cette interdiction en la coulant dans la loi. C'est dans ce sens que la ministre (CDH) de l'enseignement francophone envisage d'interdire le port du foulard dans les écoles de la communauté française, voire de tout le réseau officiel, jusqu'en 3e secondaire et de conserver le statut quo à partir de la 4e secondaire. Le MR, qui a déposé des projets au parlement en octobre dernier, n'est pas satisfait par ce projet qu'il juge insuffisant.

A ce jour, il est encore temps d'éviter une interdiction généralisée du port du foulard dans les écoles de Belgique francophone et du réseau libre néerlandophone. Pour les écoles de la communauté flamande et

de la province du Hainaut, il s'agit de revenir sur les récentes décisions en la matière.

Une interdiction liberticide et discriminatoire

Généralement, les règlements d'ordre intérieur des écoles n'interdisent pas explicitement le foulard mais plutôt les « couvre-chef », les « signes ostentatoires » ou encore les « signes convictionnels ». Ces règlements essaient de contourner les lois réprimant le racisme et la discrimination par des formulations soi-disant neutres qui ont pour effet de dissimuler leur portée discriminatoire. Mais, tout en s'attaquant par la même occasion à d'autres symboles d'expression des jeunes comme la casquette ou le keffieh, cette terminologie hypocrite ne fait pas illusion. C'est bien le foulard qui est avant tout visé. Dans l'application concrète de telles mesures, même si des jeunes sikhs dans le Limbourg ont également été frappés par ces interdictions, ce sont majoritairement les jeunes filles musulmanes qui sont amenées à choisir entre s'inscrire dans l'école de leur choix ou pratiquer leur religion librement. Il s'agit donc bien d'une discrimination indirecte envers les jeunes filles musulmanes.

Beaucoup de jeunes musulmanes sont amenées à enlever leur foulard contre leur gré, quitte à le vivre difficilement, se sentir reniées dans leur identité et recourir aux anti-dépresseurs pour certaines. Celles qui s'y refusent doivent se tourner vers les rares écoles (quasiment aucune dans l'enseignement général en Communauté française) qui leur permettent de garder leur foulard en classe, ce qui implique parfois pour elles de se réorienter dans d'autres options ou d'autres filières que celles qu'elles auraient choisies.

Dans leur acceptation large comme dans leurs intentions réelles, de telles mesures constituent de véritables atteintes à la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion des jeunes. Elles alimentent l'oppression de la jeunesse en réprimant leurs libertés et en limitant leurs espaces de débats qui devraient pourtant trouver toute leur place dans le cadre d'un enseignement démocratique. Une généralisation de cette interdiction à travers des textes législatifs s'inscrit bien dans la lignée des mesures liberticides des gouvernements bourgeois.

Une interdiction islamophobe et raciste

Après la disparition de l'URSS et de ses Etats satellites et dans un contexte de renforcement de l'impérialisme, notamment pour le contrôle des ressources énergétiques, les puissances occidentales devaient trouver un nouvel ennemi pour entretenir la peur au sein de leur population et étouffer ainsi les résistances à leurs politiques d'austérités et guerres impérialistes. Le 11 septembre 2001 a été le bon prétexte pour accentuer la stigmatisation des musulman-e-s qui les assimile à des intégristes, des obscurantistes ou des terroristes en puissance. La méconnaissance des musulman-e-s et de leur culture minoritaire dans les pays occidentaux par la majorité de la population a permis d'entretenir et de diffuser un tas de préjugés et stéréotypes pour que l'islamophobie –la peur de l'Islam et des musulman-e-s pris-es comme un tout homogène hors contextes et différenciations- gagne de plus en plus de terrain ces dernières années.

Davantage visibles dans l'espace public occidental et, comme toutes les femmes, en tête des perdant-e-s dans le système capitaliste et patriarcal, les musulmanes qui portent le foulard symbolisent le fantasme d'une soit-disant islamisation croissante de la société. Ainsi, leur corps représente le champ de bataille d'une prétendue guerre de civilisations.

Alors que, grâce aux luttes de ces dernières décennies, les discriminations racistes sont davantage dénoncées et poursuivies (sans trop de succès), les discriminations envers les musulman-e-s se multiplient dans les pays occidentaux où ils/elles sont minoritaires. La volonté d'interdire le port du foulard à l'école en est un exemple. Puisqu'elle se concrétise en discriminations réelles envers une communauté, l'islamophobie devient aussi une forme de racisme à part entière à combattre de toutes nos forces.

Pourtant, la division des progressistes en la matière les empêche de se mobiliser fermement contre ces agressions pour ouvrir des perspectives politiques solidaires et égalitaires, ce qui facilite l'adoption de mesures islamophobes et racistes comme par exemple l'interdiction des minarets en Suisse. En réaction, en Belgique comme dans les pays voisins, beaucoup de jeunes musulmans, de la deuxième et troisième génération de familles issues de l'immigration, cherchent alors dans le Coran une affirmation et une valorisation de leur identité de Belges musulman-e-s, que des jeunes filles expriment notamment à travers le port du foulard. Cette démarche s'accompagne parfois d'un repli identitaire que les musulmans

conservateurs, voire réactionnaires, et intégristes s'empresstent d'attiser. Mais, pour l'immense majorité des populations musulmanes d'Occident, c'est bel et bien l'application égalitaire des droits proclamés qui est recherchée, et non pas l'enfermement communautaire.

Interdire le port du foulard à l'école par crainte de prosélytisme religieux ou pour amener toutes les musulmanes à l'enlever définitivement est une mesure islamophobe parce qu'elle stigmatise les musulmans en les représentant dans une démarche constante d'endoctrinement religieux et fait planer la crainte pourtant infondée d'une déferlante islamiste dans les pays occidentaux. C'est une mesure néo-coloniale parce qu'elle présuppose une supériorité culturelle «occidentale» à laquelle tout le monde devrait se conformer. Elle est aussi contre-productive parce qu'elle attise un sentiment justifié de stigmatisation auprès des jeunes musulmanes qui doivent alors se replier complètement sur leur communauté alors qu'elles ont justement la volonté de s'ouvrir vers l'extérieur; c'est un cadeau en or pour les intégristes qui cherchent à les couper totalement de la société dans laquelle elles vivent.

Une interdiction violente et sexiste

Premières concernées, les jeunes musulmanes portant le foulard sont pourtant les premières à qui on dénie le droit à la parole, tant dans les médias, que dans les débats publics ou les cénacles politiques. Elles sont déshumanisées par une vision paternaliste et néo-coloniale qui les considère de manière générale comme dominées et soumises à leur père, à leurs frères et à un obscurantisme religieux. Ainsi, tout le monde s'arroge le droit de s'exprimer à leur place... Et cela souvent, paradoxalement, au nom du féminisme qui implique pourtant que toutes les femmes soient elles-mêmes maîtresses de leur propre vie.

Interdire le port du foulard à l'école pour permettre aux musulmanes de s'émanciper de l'oppression patriarcale est un non-sens. Concrètement, cette mesure place de nombreuses jeunes musulmanes en situation d'expulsion et de décrochage scolaire, limitant ainsi leurs relations sociales, leur avenir professionnel, leurs possibilités d'autonomie et donc leur potentiel d'émancipation. Les jeunes filles qui subissent des pressions de leur famille ou de leur entourage pour porter le foulard contre leur gré ne peuvent, au mieux, que trouver un court répit pendant les heures de cours dans une école qui interdit le port du foulard. Au pire, l'interdiction sert de prétexte pour les priver carrément de scolarité.

De plus, l'émancipation ne s'impose pas; elle passe nécessairement par l'autodétermination des premières concernées. Ainsi, l'interdiction du port du foulard à l'école équivaut à l'obligation du foulard imposée à certaines parce que, dans les deux cas, il s'agit de décider à la place des femmes de la façon dont elles doivent s'habiller. La seule position cohérente par rapport au foulard pour appuyer les musulmanes dans leur démarche d'émancipation est de lutter avec elles à la fois contre l'interdiction et contre l'obligation pour qu'elles soient libres de disposer de leur corps comme elles l'entendent.

Les musulmanes sont victimes de l'islamophobie ambiante, même dans les milieux féministes, en partie bourgeois et ethnocentrés. Ainsi, les choix des musulmanes librement consentis, comme celui de porter le foulard, sont souvent mis en doute par des soupçons de pressions ou d'intimidations de la part leur famille ou de leur entourage même si, bien sûr, ce phénomène existe et qu'il est à dénoncer et à combattre fermement. Pourtant, les musulmanes qui choisissent de porter le foulard ont des motivations personnelles diverses: affirmer leur droit à une pratique religieuse, affirmer leur identité reniée ou dévalorisée, protéger leur corps et leur intimité des regards et des violences sexistes, trouver davantage de confiance en elles-mêmes, ... Les choix de vie de toutes les femmes sont influencés par le patriarcat et bien plus rares sont ceux et celles qui s'interrogent de la même manière sur l'indépendance du choix d'autres femmes non musulmanes, par exemple, de fonder une famille nombreuse et de rester à la maison pour élever leurs enfants.

L'émancipation des musulmanes n'est pas conditionnée au bannissement du foulard, comme si celui-ci était a priori un facteur d'oppression: il n'est un symbole d'oppression qu'à partir du moment où il est imposé par la contrainte. D'autres marquages sexués des corps comme la mini-jupe, le maquillage ou les talons hauts peuvent tous symboliser l'oppression sans pour autant l'accentuer automatiquement.

Les voies d'émancipation expérimentées par les femmes "blanches" occidentales ne sont pas les seules possibles. Si elles peuvent être source d'inspiration, elles ne sont pas non plus transposable telles quelles à toutes les femmes de toutes les cultures. Les modes d'émancipation sont divers parce qu'ils naissent des femmes qui les portent et s'inscrivent dans des contextes et rapports de force particuliers. Le mouvement féministe ne peut que se renforcer en les intégrant dans une lutte solidaire, unitaire et pluraliste.

L'oppression patriarcale ne se limite ni à la communauté musulmane, ni aux pratiques religieuses, ni à la sphère scolaire. Pourtant, c'est avant tout pour dénoncer –avec raison dans ce cas- les crimes d'honneur et mariages forcés ou pour interdire le port du foulard à l'école que des femmes et des hommes brandissent soudainement un étendard féministe. Belle instrumentalisation de la cause de la part de beaucoup d'entre eux/elles qui sont bien moins virulents, si pas carrément muets, lorsqu'il s'agit de s'attaquer à l'écart salarial qui reste encore important dans les pays occidentaux (25% en Belgique) ; aux discriminations quotidiennes en matière d'emploi, de santé, de logement ; aux violences sexistes qui tuent chaque jour ; à la marchandisation des corps des femmes; à la rareté des crèches; à la remise en cause permanente du droit à l'avortement et à la contraception libres et gratuits; ...

La lutte contre le patriarcat passe par des mesures structurelles et volontaristes qui garantissent l'autonomie et la liberté de choix de toutes les femmes, et certainement pas par des interdictions contre les musulmanes qui contribuent, en plus, à renforcer les replis communautaires et la montée des intégrismes, avec toutes les conséquences que cela implique sur le respect et l'autonomie des femmes.

Une interdiction qui uniformise et qui ne garantit en rien la laïcité

Dans un pays comme la Belgique où la majorité des écoles font partie du «réseau libre» sous l'autorité du clergé catholique, l'interdiction du port du foulard à l'école au nom de la laïcité est une aberration. Le copié-collé du débat français apparaît ici dans toute son absurdité. Pour défendre efficacement la laïcité en Belgique, il serait évidemment bien plus efficace de se battre pour un réseau unique, public et pluraliste plutôt que de s'attaquer aux jeunes musulmanes en foulard, minoritaires dans les écoles, qui ne font qu'exercer leur liberté de religion et d'expression.

Interdire le port du foulard pour imposer l'athéisme comme unique modèle équivaut à imposer une religion, une vision du monde particulière. C'est aussi une négation de la pluralité culturelle de la société qui devrait pourtant se refléter à travers un enseignement démocratique.

Par contre, la laïcité que nous défendons s'applique aux Etats et aux pouvoirs publics et protège les sans religion et la pluralité des religions. C'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat afin que les religions n'exercent aucun pouvoir politique et que l'Etat n'impose aucune forme de pensée philosophique. Ce n'est donc pas la séparation et l'apartheid entre les croyants et les non-croyants.

Dans l'enseignement, cela implique une neutralité philosophique des programmes, de l'orientation pédagogique ou des locaux mais cela n'a aucune implication sur les convictions et les pratiques religieuses des élèves, qui sont des usagers de l'école qui ont le droit de s'exprimer librement.

L'accès à un enseignement de qualité pour toutes et tous implique aussi que des moyens adéquats soient adoptés pour que chacun-e ait accès à l'entièreté du programme scolaire, sans que les convictions personnelles n'imposent de restrictions. Lorsque certain-e-s jeunes refusent de participer à des cours ou activités scolaires qu'ils/elles estiment contraires à leurs convictions, un dialogue ouvert entre l'équipe pédagogique et les élèves concerné-e-s est bien plus adapté pour les amener à changer d'avis qu'une interdiction péremptoire, agressive et incomprise.

Une interdiction qui renforce les inégalités sociales

En Belgique, l'enseignement est parmi les plus inégalitaires d'Europe. Le processus de sélection des élèves du primaire et secondaire entraîne une concentration des jeunes en difficultés (ou en décrochage scolaire), majoritairement issus de familles migrantes et des populations les plus défavorisées, dans les filières techniques et professionnelles des écoles dites de relégation. Là, les moyens matériels sont souvent insuffisants, les professeurs sous pression, les programmes non-vus et l'encadrement inadapté.

Or, les rares écoles qui n'interdisent pas le port du foulard et où s'inscrivent les jeunes musulmanes qui veulent continuer à le porter font justement partie de ces écoles de l'échec. Les récents décrets inscription pour les premières années du secondaire censés améliorer la « mixité sociale » ne changent pas sensiblement la situation pour ces jeunes à qui le droit fondamental à un enseignement de qualité et de la réussite est largement bafoué. Ainsi, l'interdiction de fait du port du foulard à l'école renforce encore pour les jeunes musulmanes les inégalités scolaires qui reflètent fortement les inégalités sociales desquelles

elles sont pour la plupart déjà victimes.

Nos tâches

1. Les agressions envers les musulmans et particulièrement les musulmanes s'intensifient et se radicalisent de plus en plus. D'autant plus que peu de progressistes s'engagent ouvertement dans cette voie, il est urgent et nécessaire:

- de dénoncer et de combattre l'islamophobie croissante en tant que forme à part entière de racisme ;
- le patriarcat, le sexisme et l'instrumentalisation du féminisme qui consiste à légitimer des postures ou des mesures racistes ;
- les replis communautaires et la montée des intégrismes religieux ou laïcs.

2. Les jeunes femmes musulmanes de milieux populaires sont parmi les premières victimes du capitalisme et du patriarcat. Parce que c'est sur base des réalités vécues par les plus opprimées et de leurs revendications que doivent se construire les mobilisations antiracistes et antisexistes sous peine

- de négliger les inégalités sociales les plus criantes, il est urgent et nécessaire :
- d'encourager l'auto-organisation des jeunes musulmanes ;
- de défendre avec elles et de faire reconnaître leurs expériences et leurs revendications dans le mouvement ouvrier et les mouvements sociaux
- de leur faire découvrir les idées communistes révolutionnaires pour une véritable émancipation à long terme
- d'imposer des mesures structurelles et volontaristes pour lutter contre toutes les formes de violences envers les femmes (maisons d'accueil, collectifs non mixtes autogérés, centres d'auto-défense, hébergements d'urgence, formation des travailleurs/euses des secteurs sociaux, éducatifs et judiciaires aux violences sexistes,...)

3. Pour combattre la division entre les travailleurs/euses et parmi les progressistes, il est urgent et nécessaire de dépassionner et de politiser le débat sur l'interdiction du port du foulard à l'école:

- en l'orientant sur ses implications concrètes mises en avant par les premières concernées plutôt que sur des querelles de principes abstraits et théoriques ;
- en liant les revendications particulières des premières concernées aux revendications portées par la majorité des travailleurs et travailleuses ;
- en combattant les préjugés racistes et sexistes au sein des mouvements sociaux.

4. Il est urgent et nécessaire de combattre l'interdiction du port du foulard à l'école en imposant les véritables solutions pour les véritables problèmes de l'enseignement:

- le refinancement de l'enseignement à hauteur de minimum 7% du PIB pour un meilleur encadrement et des moyens matériels et logistiques adaptés ;
- un seul réseau unique, public, pluraliste et démocratique qui garantisse la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion et l'égalité des droits pour toutes et tous ;

5. Cette résolution n'a pas la prétention de répondre à tout et est donc loin de clôturer les discussions. Au contraire, c'est un jalon pour poursuivre le débat au sein de la LCR sur les questions à la fois liées et distinctes de l'interdiction du foulard à l'école et de ses implications: l'émancipation des femmes, le rapport à la religion et la juste définition de la laïcité dans un contexte de montée du religieux et des intégrismes, le racisme et l'islamophobie, l'enseignement inégalitaire, ...

Résolution adoptée par la Direction Nationale de la LCR-SAP le 14 février 2010 par 14 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.

[1] En 2004, la LCR avait déjà marqué son opposition à l'interdiction du port du foulard à l'école, par exemple en ratifiant le manifeste du collectif COIFE par l'intermédiaire de la Fondation Léon Lesoil et de Socialisme Sans Frontières (<http://www.liberte-foulard.be>).